

CANADIAN THESES ON MICROFICHE

I.S.B.N.

THESES CANADIENNES SUR MICROFICHE



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Ottawa, Canada
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

LES CONGRES AU LEADERSHIP DU CANADA

par

Luc Fortin

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes
Supérieures de l'Université d'Ottawa en
vue de l'obtention d'une Maîtrise en
Science politique

Ottawa, Canada, 1981



L. Fortin, Ottawa, Canada, 1982

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>pages</u>
INTRODUCTION	
I. CONGRES ET DEMOCRATIE	3
1. Définition	3
2. Congrès et démocratie	9
a) sélection des délégués	11
b) représentation	14
c) participation	23
d) contrôle	27
e) accessibilité	31
f) pratiques anti-démocratiques	35
II. HISTORIQUE:	45
1. Mode de sélection chez les vieux partis	45
2. Evolution vers un nouveau processus	47
3. Le CCF-NDP	51
4. Conventions américaines et congrès canadiens	54
5. Différences entre les trois principaux partis	56
III. LES RECENTS CONGRES	62
- Rôle des médias	68
IV. LES REFORMES	72
1. Délégation "at large" et ex officio	81
2. Les primaires: une solution ??	83
CONCLUSION	88
BIBLIOGRAPHIE	90

INTRODUCTION

Intégrés au "party system", les congrès au leadership représentent depuis le début du siècle, un rouage fort important du système politique canadien. Leur contribution à l'élection du chef de parti ainsi qu'à l'élaboration des politiques partisans, confirme le rôle-clé qui leur est dévolu.

Suite aux récentes "conventions", plusieurs critiques des médias ont dénoncé le caractère antidémocratique de ces manifestations populaires. Celui-ci s'exprime principalement dans la procédure inadéquate régissant le financement des candidats, l'élection des délégués, les subventions accordées aux militants qui assistent aux congrès, etc. Jusqu'à présent, peu d'études ont analysé l'intégrité de ces assemblées partisans. L'ouvrage du politologue Courtney¹ innove dans ce domaine. En effet, l'auteur utilise divers indicateurs afin d'évaluer la contribution de ce mode de sélection dans le système démocratique canadien. Le contrôle des membres d'un parti sur ses dirigeants, la représentativité des délégués, l'accessibilité et la participation des citoyens aux congrès, sont les principaux indicateurs employés par Courtney.

Depuis le début des années soixante, des facteurs nouveaux ont modifié l'allure des "conventions". Le développement de la technologie moderne, les sommes d'argent investies par les candidats, la hausse des dépenses des délégués, ont accentué les inégalités existantes. En se référant aux indicateurs qui précèdent de même qu'aux circonstances entourant la création des congrès à la "chefferie", l'analyse de ces récentes manifestations populaires nous révèle les déficiences de la formule actuelle.

1. John Courtney, The Selection of National party leaders in Canada, MacMillan of Canada, Toronto, 1973, 277 pages.

Pour parvenir à cet objectif, nous nous sommes attardés exclusivement aux "conventions" des trois principaux partis canadiens, soit le Parti Libéral du Canada, le Parti Progressiste Conservateur et le Nouveau Parti Démocratique. L'absence d'informations crédibles sur le Crédit Social, l'état délabré de son organisation ainsi que la disparition de ce parti à la Chambre des communes nous ont incité à l'exclure de notre étude.

Ayant déçpit les incohérences du processus de sélection des chefs de parti, nous élaborerons diverses réformes susceptibles de démocratiser la formule actuelle. Sur ce point, le système des primaires américaines offre des alternatives intéressantes aux dirigeants des formations politiques canadiennes. Au Québec, le phénomène récent des assemblées régionales précédant le congrès s'est avéré concluant.

L'analyse historique des "conventions", incluant les récents congrès à la "chefferie", s'effectuera à partir de sources documentaires. Cependant, la cueillette des données empiriques relatives aux réformes à envisager ainsi qu'aux aspects anti-démocratiques du système actuel, sera basée sur des entrevues (questionnaires non structurés avec des personnes ressources: journalistes chevronnés, éditorialistes, politiciens, organisateurs locaux, etc....). Au total, une vingtaine d'entrevues ont été réalisées avec des personnes familières avec le sujet de recherche.

CHAPITRE I

Congrès et démocratie.

1. Définition

Lorsqu'il y a vacance à la tête d'une formation politique canadienne, "l'exécutif national" du parti convoque un congrès au leadership. Même si l'implantation de ce processus de sélection fut complété au début du XX^e siècle, on a relativement peu traité de cette manifestation partisane, du moins en science politique. Nous tenterons donc, en premier lieu, de définir cette véritable institution.

Selon Jean-Luc Parodi, le terme congrès signifie réunion; dans le contexte politique, cette expression a plusieurs acceptions:

Dans une association et notamment dans une organisation politique, le congrès est l'assemblée qui réunit les représentants de l'ensemble des adhérents et dont la périodicité de réunion annuelle ou bi-annuelle est prévue dans les statuts.²

Dans le contexte politique canadien, cette assemblée répond à trois objectifs principaux: l'élection du chef, la formulation du programme du parti et l'organisation générale incluant le financement, la stratégie électorale et la permanence nationale. Notre analyse s'attardera essentiellement aux divers aspects relatifs à la sélection du chef de parti.

L'expression anglaise "convention" regroupe les trois objectifs énoncés précédemment, alors que la terminologie française nous réfère plutôt aux congrès au leadership et aux congrès d'orientation. L'élection du futur chef retient principalement l'attention des délégués lors d'un congrès au leadership reléguant au second rang, le programme, l'organisation et la stratégie électorale. Afin de combler cette lacune, la plupart des

2. Jean-Luc Parodi, La Politique, les sciences de l'action, Hachette, Paris, 1972, p.100.

partis politiques fédéraux tiennent à tous les deux ans, des congrès d'orientation qui élaborent les politiques du parti en prévision d'une campagne électorale. Au moment de ces assises nationales, les militants se prononcent également sur le leadership de leur formation politique. Si les résultats du vote sont en majorité contre le chef, "l'exécutif national" convoque un congrès au leadership dans les mois qui suivent.

Les congrès d'orientation rassemblent les militants de toutes les provinces canadiennes, d'où l'utilisation fréquente de l'expression "congrès national." A titre d'exemple, voici ce que dit l'article 9 intitulé "congrès national du Parti Libéral du Canada":

a - le terme congrès employé ci-après, comprendra toute réunion nationale du Parti Libéral du Canada convoquée par l'Exécutif national et devant ou non choisir un chef.³

Bien que les deux fonctions qui se rattachent à une "convention"* à savoir l'élaboration d'une plateforme et l'élection du leader soient distinctes, les partis politiques fédéraux considèrent que ces deux aspects font partie d'un ensemble indivisible. Depuis quelques années, les constitutions du Parti Libéral, du Parti Progressiste Conservateur et du Nouveau Parti démocratique prescrivent une revision du leadership à tous les congrès nationaux. En consultant l'horaire des congrès au leadership, on remarque qu'une journée entière est consacrée à des discussions en ateliers. Les militants élaborent l'orientation du parti dans les divers secteurs de l'activité gouvernementale (justice, économie, affaires sociales, etc.).

* Au Canada, on parle indistinctement ou de congrès ou de convention.

3. Constitution du Parti Libéral du Canada, amendée lors du Congrès national de 1978, p.17.

L'intervention du leader d'une formation politique s'exerce à deux niveaux différents: il dirige le travail des parlementaires de son parti à la Chambre des communes, participe aux débats et assiste régulièrement aux réunions du caucus des députés. Parallèlement à ces tâches parlementaires, il collabore avec l'aide de ses proches conseillers, à l'organisation des activités partisans (campagne de souscription, publicité etc.). Le chef détient un droit de regard sur les décisions relatives à la stratégie électorale, à la promotion des politiques du parti et à l'organisation générale, ce qui comprend le bureau de recherche et la permanence nationale. Pour ces matières, le chef agira en collaboration avec "l'exécutif national", instance suprême du parti entre les congrès.

Notre analyse porte en particulier sur les congrès au leadership. L'aspect principal de cette manifestation populaire étant l'élection d'un chef de parti, certains observateurs lui reprochent son caractère unidimensionnel. En effet, on relègue au second plan les autres fonctions qui ont amené la création de cette institution. Ainsi, les démonstrations enthousiastes en faveur des différents candidats éclipsent parfois les débats sur le programme et l'orientation du parti; l'élection du nouveau chef préoccupe davantage les organisateurs et les délégués.

Quatre facteurs peuvent entraîner la convocation d'un congrès au leadership: le décès du chef, son abandon volontaire (maladie), sa démission forcée, de même que le rejet de son leadership par une majorité de délégués lors des assises nationales du parti. En effet, en ce qui concerne le troisième facteur, diverses pressions issues des cercles parlementaires (caucus des députés) ou extra-parlementaires (militants organisateurs, membres de "l'Exécutif National") peuvent conduire à la démission du chef.

Sous la pression du président du parti, Dalton Camp lui-même, appuyé par des membres influents du P.C., l'ex-premier ministre John Diefenbaker fut contraint d'abandonner la direction des Progressistes Conservateurs.

Lorsqu'il y a vacance au poste de leader, "l'exécutif national" mandate un comité organisateur qui aura la responsabilité de planifier le congrès. Ce groupe de militants s'occupe de l'horaire de la "convention", du financement, des réservations de chambres et autres services pour les délégués. Il doit également élaborer une procédure de mise en candidature pour les aspirants au leadership ainsi que diverses règles concernant le déroulement du scrutin, le contrôle des dépenses des candidats, etc..

L'utilisation du système des congrès au leadership modifie l'équilibre des forces politiques au Canada. Ainsi, il consolide la position du leader dans les structures du parti, élu par une assemblée "démocratique" de militants, le nouveau chef jouit d'un prestige et d'une autorité qui imprègnent les divers organes du parti dont le caucus des députés et "l'exécutif national". Ce processus de sélection stimule la participation des membres d'une formation politique qui contribuent directement à l'élaboration du programme ainsi qu'à l'élection du futur leader.

Les congrès à la "chefferie" représentent un test de popularité pour les aspirants à ce poste; le candidat élu sera peut-être le futur premier ministre. Chaque aspirant s'adresse par l'action des médias à la population canadienne et non pas exclusivement à un auditoire partisan.

In choosing, they (delegates) must consider not only his qualifications to unite the party and govern the country but also his untested ability to attract votes across the land.⁴

4. Michael Vineberg, The Progressive Conservative leadership Convention of 1967, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, 1968, p.5.

Lors des récentes campagnes électorales, on a remarqué que l'image projetée par les chefs de parti constitue un facteur important dans l'opinion publique. Les sondages confirment cette personnification du pouvoir, au détriment d'une analyse critique des politiques préconisées par les différents partis. Le congrès au leadership, de même que la campagne qui précède, mettront en valeur les qualités des candidats, leurs aptitudes, leur perception des problèmes actuels et les mesures préconisées pour y mettre fin.

Quelle est la légitimité du mode de sélection actuel? Il semble que les partis politiques retirent un certain avantage de cette formule. La publicité, l'information qui découle de ces manifestations populaires, l'enthousiasme des militants et des électeurs face au nouveau chef, concourent pour la popularité des partis concernés.

Les congrès au leadership sont le reflet de l'évolution des partis politiques durant le XX^e siècle. Suite à l'établissement de ce mécanisme, les pouvoirs de l'aile militante se sont accrus au détriment de ceux du groupe parlementaire qui jadis, avait la responsabilité d'élire le nouveau chef. A partir des années 20, celui-ci est redevable à l'ensemble des militants et non pas exclusivement au caucus des députés. Suite à cette évolution qui modifie considérablement l'équilibre des forces au sein du système de partis, la base militante possède désormais, du moins théoriquement, une voix prépondérante dans les décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement du parti. Son influence s'exerce principalement lors de la sélection du nouveau chef; les différents candidats doivent séduire un auditoire partisan élargi incluant parlementaires et membres en règle.

L'influence du système des "conventions" déborde le cadre des partis politiques; il contribue également à l'intégration des diverses composantes de la population canadienne. Dans un pays tiraillé par des régionalismes accentués en certaines occasions par une dualité linguistique, les congrès au leadership intègrent au sein d'une même assemblée, les régions, les classes sociales, et les différentes communautés linguistiques qui composent la mosaïque canadienne. Nous verrons un peu plus loin que cette représentation est loin d'être parfaite.

D'autre part, l'institutionnalisation de ce mode de sélection occasionne une révision périodique de l'organisation générale du parti. La participation de plusieurs membres des associations locales à ces assises nationales, incite les dirigeants à aborder diverses questions de stratégie électorale en prévision d'un prochain scrutin. Les congrès au leadership provoquent une mobilisation des militants des diverses associations de comté à travers le pays et contribuent à l'unification du parti. Pour le chef élu, ils représentent le "coup d'envoi" d'une prochaine campagne électorale." L'arrivée de Pierre Trudeau à la direction du Parti Libéral du Canada, après une campagne au leadership fort animée, contribua grandement à la victoire de ce parti lors des élections générales subséquentes. La publicité, l'information, découlant du congrès de 1968, capta l'attention du public et firent connaître le nouveau chef qui, par son charisme, son esprit vif et sa détermination face aux problèmes de l'époque, entraîna la société canadienne dans une nouvelle ère, celle de la "trudeumanie".

2. Congrès et démocratie:

Plusieurs motifs ont incité les dirigeants des principales formations politiques à renouveler le mode de sélection des chefs de parti. Sans vouloir décrire d'une manière exhaustive les circonstances qui ont entouré l'adoption d'un nouveau processus, ce qui fera l'objet d'un chapitre subséquent, mentionnons que l'avènement des congrès au leadership a accru substantiellement le rôle de l'aile extra-parlementaire au sein des partis politiques fédéraux et provinciaux. Le pouvoir du caucus s'amenuisa graduellement dans la mesure où s'intensifiait le contrôle des militants sur l'organisation et le leadership du parti.

L'objectif de la présente section est d'analyser le niveau de démocratie à l'intérieur de ce mode de sélection. Après avoir défini préalablement le concept de "démocratie", nous utiliserons certains indicateurs afin d'évaluer l'intensité de la vie démocratique des "conventions" canadiennes. A cette fin, nous avons retenu trois aspects à savoir, le contrôle des délégués sur l'élection du chef, l'ouverture du parti face au choix des délégués et des aspirants-candidats et enfin, la représentativité de cette assemblée partisane.⁵ Les indicateurs furent choisis en fonction de leur position stratégique dans l'organisation et l'orientation d'un parti politique. Nous y reviendrons.

Lorsque l'on procède à une étude des diverses institutions politiques canadiennes, il est courant de se référer au concept de "démocratie". Pour plusieurs politologues, celui-ci représente un idéal à atteindre, c'est l'idéal d'accorder aux citoyens une voix prépondérante

5. John Courtney, op. cit., p.83.

dans la gestion étatique. Selon C.B. Macpherson, la démocratie désigne "un commandement populaire ou un gouvernement conforme à la volonté du peuple."⁶ Précisant cette définition générale, le professeur Maurice Duverger ajoute que la démocratie désigne: "un régime dans lequel les gouvernements sont choisis par les gouvernés au moyen d'élections sincères et libres."⁷ Si l'on se réfère à la constitution de certaines démocraties libérales, telles la France, les Etats-Unis, nous remarquons la présence de grands idéaux démocratiques qui sous-tendent les institutions politiques en place. Ainsi, les principes d'égalité et de liberté sont à la base de l'orientation constitutionnelle de ces pays.

Bien qu'on ne puisse en arriver à un consensus concernant la définition et l'étendue du concept démocratique, celui-ci inspire les institutions politiques nord-américaines. Au Canada, le Sénat, la Chambre des communes, le scrutin uninominal à un tour dérivent de ce principe. Ces instruments du système politique contribuent à l'exercice de la souveraineté populaire par le biais d'une représentation parlementaire. Le déroulement d'élections générales à tous les 4 ou 5 ans, la liberté pour tout individu de poser sa candidature à un poste de député au Parlement canadien, la représentation des différentes composantes ethniques, linguistiques et socio-économiques au sein d'une même assemblée, figurent parmi les principales manifestations démocratiques du système politique canadien.

Institution privilégiée qui véhicule l'expression populaire, les partis politiques reflètent les besoins et les aspirations des citoyens.

6. C.B. Macpherson, Le véritable monde de la démocratie, Les presses de l'Université du Québec, Montréal, 1976, p.1.

7. Maurice Duverger, Les Partis politiques, Librairie Armand Colin, Paris, 1961, p.388.

Le manque d'appuis, l'absence de revendications de la part des militants ou de groupes organisés; entraîneront l'extinction des formations politiques. Avec l'avènement des congrès au leadership, le contrôle effectif des membres du parti sur la direction et l'organisation partisans a accru le niveau de démocratie au sein des partis politiques fédéraux et provinciaux. D'autres facteurs tels la représentativité des délégués qui assistent au congrès, l'accès non-restrictif des aspirants-candidats à la direction du parti, la participation massive de l'aile militante lors des débats entourant l'orientation et le leadership du parti, constituent des indices révélateurs de l'intensité de la vie démocratique des différentes formations politiques.

Il est difficile d'établir clairement les exigences de la démocratie vis-à-vis les partis politiques. Leur appartenance au système démocratique implique cependant le respect de certaines normes éthiques ou morales. Tel que défini précédemment, ces institutions orientent leur action selon des prémisses d'égalité entre les citoyens et de liberté; toute manifestation totalitaire fasciste est exclue de cette pratique en vigueur dans les démocraties occidentales. L'élection d'un chef de parti par une assemblée de délégués représentant la base militante constitue la formule idéale concourant à l'exercice d'une saine démocratie à l'intérieur d'un parti politique. Toutefois, la réalité diffère quelque peu de cette description. Nous y reviendrons.

a) Sélection des délégués:

Suite à la convocation d'un congrès au leadership, le comité organisateur de cette manifestation procède, par le biais des associations locales, au choix des délégués qui représenteront les diverses circonscriptions

électorales du pays. Cette procédure a soulevé de vives critiques de la part de la gent journalistique et engendra de nombreux déchirements chez les partis concernés. Lors du congrès Conservateur de février 1981, l'intervention personnelle du président de l'aile québécoise du P.C. modifia le processus de sélection des délégués. Les militants québécois présents à ce congrès furent en grande partie nommés par "l'exécutif" national ce qui va à l'encontre de la constitution du parti qui prescrit l'élection de membres en règle par l'association de comté.

La sélection des délégués est un aspect important du problème de la démocratisation des "conventions". Ce sont les membres en règle d'une section locale du parti qui délèguent des représentants au congrès à la "chefferie". Conformément à l'esprit démocratique qui anime notre système politique, le pouvoir ultime à l'intérieur d'une "convention" au leadership est exercé par les délégués du parti. Cette forme de représentation utilisée sur le plan national, lorsque le député est mandaté par ses électeurs, fut altérée en certaines occasions. Par exemple, la nomination de délégués par "l'Exécutif" ou "l'establishment" du parti, l'existence de combines douteuses visant à empêcher des militants d'être choisis délégués parce qu'ils favorisent le clan adverse, sont des éléments qui nuisent à la démocratisation des partis politiques.

Depuis le début des années soixante, le mode de sélection des délégués a été grandement amélioré. L'influence des "hautes instances" du parti (sénateurs, "exécutif" provincial) dans la composition de la délégation nationale a beaucoup diminué. Lors du congrès Conservateur de 1967, M. Léon Balcer, lieutenant québécois de John Diefenbaker, avait directement

contribué à la nomination de plusieurs militants au sein de l'assemblée qui choisit Robert Stanfield. En revanche, le congrès Libéral de 1968 a innové dans ce domaine: la quasi totalité des délégués furent sélectionnés par les associations de comté.

Le choix des militants Conservateurs québécois qui éliront le futur chef pose certains problèmes aux dirigeants de ce parti. Selon un organisateur, cette incohérence est imputable au phénomène suivant:

Dans la mesure où les associations de comté sont bien structurées, où un parti politique est bien implanté, il y a une démocratie qui est respectée. Si vous avez une association provinciale bien structurée, c'est presque parfait... Dans les comtés où l'organisation est inexistante, les délégués sont nommés.

Dans une région où le parti est bien implanté, on procédera à l'élection des délégués. Au Québec, l'organisation du P.C. étant à l'état embryonnaire, les membres de l'exécutif provincial devront nommer les militants qui assisteront au congrès. Cette procédure est appliquée dans la majorité des circonscriptions électorales (plus de 60%) du Québec. A l'opposé, les associations P.C. de l'Alberta élisent démocratiquement les membres de leur délégation, le parti détenant la totalité des sièges de cette province à la Chambre des communes.

Considérant l'activité intense qui agite les associations locales durant la campagne au leadership, certaines influences se font sentir lors de l'élection des délégués. Sur ce sujet, un député fédéral ajoutera que "les plus intéressés, les plus vigilants, les plus partisans, s'organisent pour passer les délégués qu'ils voudraient voir appuyer tel ou tel candidat."

Au niveau des comtés, il est difficile d'imposer des règles strictes pour contrer le jeu des influences, tout effort dans ce sens limite l'action des militants et fausse la démocratie.

La sélection des délégués par les associations locales fait partie du lien organique entre le parti et la base militante. Toute tentative d'avilir ce lien par des structures trop rigides risque de plonger les partisans dans l'indifférence la plus complète. Malgré les efforts déployés par les organisations des candidats en vue d'influer sur le choix des délégués, ceux-ci conservent la liberté de modifier leur choix initial lors des différents tours de scrutin. D'autre part, étant donné le nombre grandissant de circonscriptions électorales, il est difficile pour les candidats à la "chefferie" de maintenir un contact avec toutes ces associations locales et de modifier la composition des délégations de chaque comté.

b) Représentation:

Dans un système démocratique, l'exercice du pouvoir est confié aux élus du peuple. Ceux-ci exprimeront les besoins et les aspirations de la population en général. Cette conception est appelée démocratie représentative par opposition à la démocratie directe dans laquelle "les citoyens décident eux-mêmes sans intermédiaire."⁸ Le système politique canadien est une démocratie représentative; toutefois, cette appartenance pose certains problèmes. Ainsi, le député élu est-il uniquement le porte-parole des citoyens qui ont voté pour lui ou de l'ensemble des électeurs? Doit-il être représentatif des caractéristiques socio-économiques de sa

8. Dictionnaire de Politique, Le présent en question, Librairie Larousse, Paris, 1979, p.101.

circonscription tels l'appartenance linguistique, la religion, etc.??

Sans vouloir trancher le débat, notre mode de représentation démocratique sous-entend l'intégration de ces composantes ethniques, religieuses et socio-économiques au sein du gouvernement élu. Dans un système démocratique, les partis politiques reflètent les caractéristiques d'une population et élaborent un programme ou "plâtform" qui tentera de rallier ces intérêts divergents.

Further cultural norms would dictate that "representative" as a concept frequently carried implications about the institutions as a reflection of the composition of the society.⁹

Afin de s'assurer que les partis politiques remplissent adéquatement cette fonction de "représentation", il est opportun d'en analyser certaines manifestations extérieures. Au Canada, les partis politiques sont identifiés à divers groupes d'intérêt, par exemple, les allégeances syndicales du Nouveau Parti Démocratique et l'alliance du "Big business" avec les Progressistes-Conservateurs font partie de la tradition politique canadienne. Depuis le début des années 60, quelques études ont analysé la représentation des classes sociales au sein des partis politiques canadiens; ces ouvrages ont examiné le degré d'intégration des différents groupes socio-économiques à l'intérieur des principaux partis canadiens. A cet effet, le revenu, le degré d'instruction, l'emploi ou profession des délégués qui assistent aux congrès au leadership, sont de précieux indicateurs contribuant à l'identification des groupes sociaux qui militent activement au sein des trois principaux partis fédéraux.

9. Lawrence Le Duc, The leadership selection process in Canadian political parties, a case study, thèse de doctorat présentée à l'Université du Michigan, 1970, p.58.

Peu d'auteurs ont analysé les caractéristiques socio-économiques des délégués présents aux récentes "conventions". Un seul ouvrage traite de cette question; lors du Congrès Libéral de 1968, Lawrence Le Duc distribua un questionnaire à 600 délégués. Celui-ci comprenant deux volets à savoir la nature de la "représentation" associée à ce processus de sélection, et la description de motifs et influences relatifs au vote individuel des délégués.

Parmi les aspects sondés par ce questionnaire, mentionnons la profession ou l'emploi du répondant, l'instruction, l'âge, le revenu, la religion, la langue, etc...¹⁰ Si l'on considère l'ampleur de l'échantillon utilisé par l'auteur de même que les caractéristiques socio-économiques des principaux partis, les données contenues dans l'ouvrage de Le Duc sont représentatives des congrès au leadership du Parti Libéral et du Parti Progressiste-Conservateur. Quelques facteurs tels le revenu, l'emploi ou la profession isolent cependant les délégués néo-démocrates des conclusions de l'auteur sur la représentativité des partis.

En consultant le Tableau I, on remarquera une prééminence des groupes fortunés, soit ceux des professions libérales et du monde des affaires ("business executive"). La proportion d'ouvriers, de manoeuvres et d'agriculteurs est inférieure à celle des groupes précédents. Le pouvoir, au sein d'une délégation de militants repose donc entre les mains d'une élite regroupant surtout des "professionnels": avocats, industriels, hommes d'affaires. Ce groupe est majoritaire au sein de l'assemblée partisane qui élira le nouveau chef.

10. Ibid., p.60.

TABLEAU IRépartition des emplois ou professions des délégués au congrès Libéral de 1968¹¹

	%	N
Sans emploi	.3	1
Retraité(e)	1.3	4
Ménagère	9.0	27
Etudiant(e)	13.4	40
Avocat(e)	19.6	58
Médecin	1.6	5
Enseignant(e)	2.3	7
Autres professions	6.1	18
Administration et affaires	5.1	15
Autre catégories adminis- tratives	6.4	19
Fonctionnaires (élus)	3.7	11
Fonctionnaires (non-élus)	3.7	11
Entrepreneurs	5.1	15
Agriculteurs	4.8	14
Commis	5.1	15
Vente	7.4	22
Artisans	4.1	12
Manoeuvre, secteur des services	1.0	3
	<hr/> 100%	<hr/> 297

11. Ibid., p.61.

D'autre part, la présence d'un pourcentage substantiel (plus de 30%) de ménagères et d'étudiants (18-25 ans) représente un appui substantiel pour les candidats au leadership. Leurs organisateurs courtisent cet auditoire qui peut assurer la victoire à l'un des aspirants. Ces deux catégories de délégués ont une grande influence sur les débats entourant la rédaction d'un programme politique. Certaines revendications féministes tels le droit à l'avortement, l'égalité des sexes, ont modifié l'orientation des partis politiques fédéraux. Cette attitude conciliante envers les femmes et les étudiants, contraste avec le rôle minime qui leur est dévolu au sein d'autres structures du parti, à savoir l'exécutif national, la commission politique, etc.

La forte participation de "professionnels" est en partie imputable aux coûts prohibitifs liés à cette manifestation partisane. Les frais de séjour encourus (logement, nourriture, voyage) sont fort élevés et excluent inévitablement les personnes disposant d'un revenu modeste. Nous reviendrons à ce problème lorsque nous aborderons les réformes de notre mode de sélection.

Si l'on tient compte des variables à caractère social, soit l'âge, l'origine ethnique, la religion, la langue maternelle, on constate que les délégués sont passablement représentatifs de la population canadienne.¹² Quant au niveau d'instruction, il est lié au revenu des délégués, ceux qui ont complété des études universitaires (avocats, médecins, etc...) appartiennent à une élite privilégiée, telle que définie précédemment.

Les trois partis nationaux sont également soucieux d'assurer une représentation géographique équitable au sein des congrès au leadership.

12. Ibid., p.193.

La "convention" Libérale de 1968, celle des Progressistes-Conservateurs en 1976, sont conformes à cette réalité canadienne. Quelques disparités persistent cependant chez les Néo-démocrates; étant donné la faiblesse chronique de ce parti à l'est de l'Ontario, les délégués du Québec et des Maritimes ont un poids politique négligeable au sein des congrès. Lors des assises nationales de 1975, plus de la moitié des délégués élus du Québec ne se rendirent pas à Winnipeg.¹³ Cette situation confirme que les partis politiques accordent généralement une représentation plus forte dans les régions où ils sont bien implantés, délaissant du même coup celles où ils éprouvent des difficultés sur le plan électoral.

Le problème de la représentativité des partis politiques varie selon leur habileté à réunir sous une même organisation, les variables qui composent la mosaïque canadienne. Les congrès au leadership sont en réalité une manifestation visible de cette aptitude à regrouper tous les Canadiens partageant une idéologie commune sans égard à leur revenu, leur langue, leur religion.

L'incidence des facteurs économiques sur notre société démocratique a contribué à la formation d'une élite qui occupe une position privilégiée à l'intérieur des partis politiques. La primauté, le pouvoir de cette classe bien nantie confirme la thèse de Robert Michels sur les partis politiques:

Nés de l'instauration de la démocratie politique, conçus comme des instruments privilégiés de son développement... ils deviennent inéluctablement, même les plus démocratiques, à savoir les partis

13. Wayne Cheveldayoff, Broadbent elected federal N.D.P. leader, article paru dans le Globe and Mail, Toronto, Vol.132, no.39,181, livraison du 8 juillet 1975, p.8, col.2.

socialistes, des organismes oligarchiques.¹⁴

Si l'on exclut les facteurs concernant le revenu et le degré d'instruction, la représentativité de la délégation Libérale de 1968 est conforme aux caractéristiques géographiques et sociales de la population canadienne. Toutefois, l'exception énoncée ci-haut va à l'encontre de la "démocratie représentative" qui implique la représentation de toutes les classes sociales au sein des institutions politiques qui concourent à l'exercice de cette démocratie par le peuple.

Les résultats de l'enquête menée par Lawrence Le Duc concordent parfaitement avec une étude semblable réalisée par le politologue américain R. Santos. Décrivant la "convention" Libérale de 1968, celui-ci ajoute:

The party delegates who participated were mostly male, predominantly middle age, party regulars, British in ethnic heritage, mostly urban dwellers, formally well educated, and holders of socially prestigious occupations.¹⁵

Ces deux analyses confirment l'accès privilégié dont jouissent les classes sociales à revenu élevé au sein des "vieux partis" (P.L.C. et P.C.). L'accessibilité aux décisions du parti, particulièrement lors des congrès nationaux, varie en fonction du revenu des militants. Les couches démunies financièrement sont quasiment évincées du processus décisionnel de ces formations politiques.

C'est la classe moyenne* qui est majoritaire aux congrès à la "chefferie" du Nouveau Parti Démocratique. A la différence des autres partis

14. Robert Michels, Les partis politiques, Flammarion, Paris, 1971, p.7.

15. C.R. Santos, Some Collective characteristics of the Delegates to the 1968 Liberal Party leadership convention, dans la Revue Canadienne de Science Politique, Vol. III, no.2, livraison de juin 1970, p.308.

* Dont le revenu se situe entre \$10,000 et \$25,000.

nationaux, on y retrouve des militants syndicaux et des universitaires (étudiants et professeurs). L'analyse des principaux reportages décrivant le congrès de Winnipeg en 1975, révèle que l'assemblée des délégués Néo-démocrates est représentative de la classe ouvrière, celle-ci n'exerçant pratiquement aucune influence à l'intérieur des partis Libéral et Conservateur. La clientèle militante du N.P.D. est recrutée principalement dans les grandes usines, les coopératives, les organismes communautaires et les associations d'agriculteurs. Ces groupes forment la base populaire du parti; l'aile syndicale du parti conserve cependant une voix prépondérante au chapitre de l'organisation, partisané de son financement et de l'élaboration du programme électoral. Les travailleurs spécialisés appartenant à de puissants syndicats ont un poids politique considérable au sein de ce parti.

Le degré d'instruction des militants du N.P.D. est comparable à celui des délégués Libéraux et Conservateurs. En effet, plus de 50% des délégués qui assistèrent au dernier congrès à la "chefferie" (1975) avaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparativement à 60% pour les deux autres partis. Cette proportion est largement supérieure à la moyenne canadienne qui se situe aux environs de 14 pour cent.¹⁶

Considérant les facteurs socio-économiques tels le revenu, la profession, le niveau d'instruction, l'analyse des récents congrès au leadership des principaux partis fédéraux nous confirme que la délégation présente à ces manifestations partisans provient en grande partie d'une couche privilégiée de la population canadienne. Aucune de ces assemblées

16. Hugh Thorburn, Party Politics in Canada, 4th edition, Prentice-Hall of Canada Ltd., Scarborough, Ontario, 1980, p.12.

n'est vraiment représentative des différentes classes sociales du Canada. Ce déséquilibre tend cependant à s'estomper lorsque l'on ajoute à notre schéma d'analyse d'autres variables, comme la langue, la religion et le lieu d'origine; à ce niveau, la représentativité des délégations des partis Libéral, Conservateur et Néo-démocrate est conforme à la réalité sociale du Canada.

Résumant les inégalités dans la représentation des délégués, un journaliste chevronné de la scène politique canadienne perçoit une grave injustice dans le processus de sélection actuel:

Ce qui n'est pas démocratique, ce n'est pas le mode de sélection des délégués, c'est une orientation idéologique qui écarte de ses rangs naturellement toute une classe infructueuse, la classe ouvrière. Elle n'est pas représentée aux "conventions."

La présence d'une élite financière, professionnelle, syndicale, soulève le problème de la représentativité des délégués. Ceux-ci étant identifiés à un groupe "select" occupent une position privilégiée au sein du parti et peuvent ainsi exercer une influence considérable sur l'ensemble des militants. Il est difficile pour les personnes à revenu modeste ou défavorisés de participer à ces assises politiques; le pouvoir est concentré aux mains d'une "petite bourgeoisie" qui contrôle la majorité des voix. Celle-ci détermine l'orientation du parti et influence vraisemblablement l'issue du scrutin. Cette situation n'est pas conforme à l'exercice d'une saine démocratie qui suppose une représentation plus étendue des partis politiques; ce pouvoir oligarchique d'une classe restreinte de la population canadienne illustre la relation entre les classes sociales et le

pouvoir politique, telle que décrite par John Porter:

The extension of democracy has brought about not a widening, but a further narrowing, in the occupational background of the political directorate.¹⁷

Si l'on considère que le revenu et le niveau d'instruction excluent une large proportion de la population des congrès au leadership, l'accessibilité et la participation de l'aile militante amorcées depuis le début du XX^e siècle sont compromises. Ce problème exige une sérieuse réflexion de la part des "éminences grises" des principales formations politiques. Nous y reviendrons.

c) Participation:

Militants, sympathisants, activistes, membres en règle d'un parti politique, travaillent ensemble à la réalisation d'un objectif commun: la prise du pouvoir et la promotion du programme, de l'idéologie de leur formation politique. Ces groupes exprimeront leur engagement politique lors de manifestations partisanes qui solliciteront une action concrète de leur part. Les élections générales représentent un excellent indice pour évaluer l'intensité de cet engagement envers le parti. L'ampleur de cet événement exige néanmoins un travail considérable pour le chercheur qui désire approfondir ce sujet; l'étude des congrès au leadership permet de mieux connaître l'engagement des militants dans les activités partisanes. Après avoir abordé la représentativité socio-économique des "conventions", nous orienterons notre réflexion sur la participation des délégués qui, par leur adhésion au parti, assistent à un congrès à la "chefferie".

17. John Porter, The Vertical Mosaic, University of Toronto Press, Toronto, 1965, p.352.

La représentation du cercle extra-parlementaire d'un parti politique a une incidence très nette sur la participation de ce noyau partisan lors des "conventions". Une présence massive de membres du parti, de sympathisants, d'activistes est une contribution importante à la vie démocratique d'une formation politique. Sans une participation de la base populaire ou militante, l'existence d'un parti est sérieusement menacée.

La majorité des délégués qui assiste aux congrès est très engagée dans l'organisation et les activités du parti. Lors du congrès Libéral de 1968, plus de la moitié de ces membres militaient en moyenne dans le P.L.C. depuis 10 ans.¹⁸ Ces militants actifs ont accompli plusieurs tâches durant ces années au service du parti, soit le recrutement de nouveaux membres, l'organisation électorale dans les diverses circonscriptions en prévision d'un scrutin, la participation aux campagnes de souscription, l'élection à divers postes de l'"Exécutif national". Toutefois, l'accomplissement de ces besognes n'inclut pas nécessairement une candidature pour le parti lors des élections générales, ce qui représente aux yeux de plusieurs, une aventure fort risquée.

Ces ardents partisans occupent généralement différents postes dans les associations de comtés, cette participation au niveau local stimule l'intérêt des militants face à des manifestations politiques d'envergure nationale tels les congrès au leadership. Cette interaction entre différents niveaux d'intervention politique a un effet cumulatif sur les activités partisans d'un membre actif du parti.

18. Lawrence Le Duc, op. cit., p.83.

It is clear that service as convention delegate was closely bound up with partisan political activity on other fronts, thus reinforcing the notion of "cumulative" nature of most types of political involvement.¹⁹

La participation ou l'engagement politique d'un militant se traduit concrètement par l'exercice de plusieurs tâches convergentes à l'intérieur d'un parti politique. Milbrath associe ce phénomène à une "hiérarchisation d'engagements politiques".²⁰ Que l'on parle de hiérarchie ou de nature cumulative des activités partisans, cette réalité s'applique exclusivement à un noyau actif de partisans et non pas à l'ensemble de l'aile extra-parlementaire d'un parti politique.

Ce groupe occupera divers postes dans l'échelle des activités partisans. Celles-ci s'accroissent par une élection au sein de "l'exécutif" de l'association de comté de même que la participation aux assises nationales. L'accession éventuelle au sein de l'"Exécutif national" exigera une grande implication du militant dans les affaires du parti.

Nous avons observé qu'au niveau national, la présence d'une classe aisée monopolisant l'assemblée des délégués crée une inégalité qui fausse la représentation de la population canadienne. En ce qui concerne l'activité interne d'un parti politique à savoir la planification des activités, la stratégie électorale et autres questions reliées à l'organisation nationale du parti, les décisions importantes de même que l'orientation du parti seront influencées par une élite partisane. Celle-ci formée de militants ayant de longs états de service au sein d'une formation politique, détient une autorité

19. Ibid., p.83.

20. Lester W. Milbrath, Political Participation, Rand McNally, Chicago, 1966, p.18.

considérable et fait partie des principaux organes décisionnels du parti ("exécutif national", comité des finances, comité de stratégie, etc.). Certains auteurs associent ce groupe à une sorte "d'establishment" qui maîtrise les structures du parti. Ce terme désigne un cercle dominant de militants qui a largement contribué à l'organisation et au financement de la caisse électorale d'une formation politique.

Peu d'études nous informent sur le rôle de cette élite; considérant sa position privilégiée dans la hiérarchie interne des partis politiques ainsi que sa participation massive aux assises nationales, elle peut au besoin, influencer sur l'orientation du parti et sur le choix du futur chef. Si l'on se réfère aux résultats du sondage de Lawrence Le Duc²¹ plus de la moitié des délégués présents au congrès Libéral de 1968 se trouvent dans cette catégorie.

Les adhérents, les sympathisants, les militants, les permanents figurent parmi les principaux intervenants dans le fonctionnement d'un parti politique; ceux-ci seront représentés lors des assises nationales. Toutefois, les résultats du précédent sondage indiquent la prééminence d'un groupe expérimenté sur les autres intervenants. Cette situation affecte la représentativité de nos "conventions" modernes; ainsi, l'engagement des diverses composantes de l'aile extra-parlementaire, est tributaire de la position occupée dans la hiérarchie partisane, ainsi que des années passées au service du parti. Nous remarquons cependant que, malgré une participation inégale des différents intervenants, tous sont représentés lors des congrès au leadership. Cette représentation demeure imparfaite étant donné l'influence des militants chevronnés.

21. Lawrence Le Duc, op. cit., p.82.

d) Contrôle

La présence d'une élite au sein de l'aile extra-parlementaire fragmente l'unité du parti; les militants de longue date, l'"establishment" et le caucus du parti, modifient l'équilibre des forces du système de partis. Ayant déjà évalué sommairement l'illégitimité de cette élite partisane lors des "conventions" nationales, nous nous interrogerons sur le contrôle effectif de celle-ci et les effets immédiats sur l'issue du scrutin. Notre objectif est de déterminer le pouvoir réel de l'aide extra-parlementaire lors des congrès à la "chefferie"; nous analyserons les influences qui restreignent la liberté, le contrôle des délégués sur les décisions concernant le leadership et l'orientation du parti. Nous aborderons cette question sous deux perspectives différentes: la première s'attardant aux influences parlementaires, la seconde privilégiant le rôle des militants lors de ces manifestations populaires.

L'influence du caucus jadis déterminante, s'est amenuisée depuis le début du XX^e siècle. Occupant une position minoritaire au sein de l'assemblée des délégués, il joue un rôle plus effacé lors des assises nationales, se limitant à fournir une information pertinente aux militants. Familiers avec les principaux rouages du parti, ayant observé les prouesses de certains aspirants au leadership dans des "batailles" parlementaires, les membres du caucus jouissent d'un certain prestige auprès des délégués-militants. Ces parlementaires occupent une position stratégique dans le parti; durant la campagne au leadership, ils manifestent plus ou moins ouvertement leur appui en faveur d'un candidat et soulignent ses qualités, son programme. A partir de ces faits et gestes, les militants présents disposeront d'une

source additionnelle d'information afin de fixer leur choix.

Sur le plan local, le député qui appuie un candidat en particulier, tentera de rallier à son choix, les membres de l'association de comté. Certains partisans préférant s'en remettre à leur opinion personnelle, cette pratique n'obtient pas toujours le succès escompté. En d'autres occasions, la popularité et le charisme d'un leader provincial eurent un impact considérable sur le vote des délégués. Lors du congrès Libéral de 1968, Joey Smallwood réussit à convaincre plus de 80 pour cent des représentants terre-neuviens que Pierre Trudeau était le meilleur choix.²² Leader incontesté de cette province durant une trentaine d'années, le ralliement amorcé par cet ex-premier ministre libéral lors du congrès d'avril 68, représente un phénomène peu courant dans les annales politiques canadiennes. D'autres parlementaires connus tels John Diefenbaker, Allan MacEachen, étant fort populaires auprès de leurs commettants ont exercé une influence semblable lors de récents congrès; en raison de la rareté des données sur ce sujet, il est difficile de mesurer l'étendue de ce phénomène.

Durant la course au leadership, l'action du groupe parlementaire sur les militants quoiqu'omniprésente, n'aura pas d'effet déterminant sur l'issue du scrutin. L'aile militante se dissocie généralement des préférences du caucus et conserve son indépendance.²³ Lors des récents congrès, une portion significative de la délégation se définit comme "agent libre" à l'intérieur de ce processus de sélection. Une enquête menée en 1968 auprès de 298 délégués, confirme cette observation:

22. Ibid., p.145.

23. Ibid., p.192.

The response was overwhelmingly unidirectional
91% of the total characterizing themselves as
free agents in the convention voting process.²⁴

L'intervention du député, d'un ministre, a peu d'effet sur les militants locaux lors des "conventions". Ceux-ci se perçoivent davantage comme un simple électeur, libre d'appuyer le candidat de son choix, plutôt qu'un délégué "engagé" à l'avance envers un aspirant à la "chefferie". Le recours au scrutin secret diminue les risques d'ingérence des leaders provinciaux et régionaux, ce qui contraste avec le modèle américain qui prescrit le vote "ouvert" et enregistré par Etat. Au Canada, le candidat doit s'assurer l'appui d'un "agrégat de délégués individuels",²⁵ tandis que les "conventions" américaines sont dominées par une coalition des principales instances du parti (sénateurs, représentants, permanents, organisateurs, etc.).

Le mode de scrutin secret accentue la liberté des militants puisqu'aucune organisation des candidats ne peut interférer dans le déroulement du vote. Certains politologues contestent cette interprétation jugée trop naïve, ils soutiennent que les moyens financiers des principaux aspirants, les techniques publicitaires, peuvent influencer sur le choix des délégués. Nous y reviendrons.

Bien que "l'establishment" du parti (caucus, souscripteurs, haute direction) ait joué un rôle important lors de l'élection de Louis St-Laurent et de Lester B. Pearson à la direction du Parti Libéral du Canada, l'assemblée des délégués entérine ces choix. Inspirés par un certain conservatisme,

24. Ibid., p.145

25. Ibid., p.55.

les militants respectèrent les principes traditionnels qui contribuèrent en partie aux succès électoraux du parti. Parmi les traditions établies, la règle de l'alternance,* la sélection d'un leader de l'Ontario ou du Québec influencèrent les participants.

Bien qu'il soit difficile d'établir clairement la composition de cet "establishment", les exemples précédents révèlent que certains "notables" du parti appuieront le candidat qui, par sa personnalité, sa perception des problèmes politiques, a le plus de chances de remporter les élections générales subséquentes. La plupart des membres de cette élite font partie de la délégation "at large" et "ex officio". Rien ne prouve cependant que le choix de ces groupes minoritaires au sein de l'assemblée des délégués sera entériné par la majorité des militants qui participent à ces assises nationales. Malgré le prestige et l'autorité de ces membres influents, aucune étude n'a décelé de manœuvres tendancieuses de la part de l'"establishment" visant à infléchir le choix populaire de cette assemblée partisane.

Lorsque l'on analyse le système électoral canadien et le processus de sélection des chefs de partis, on découvre qu'une orientation commune caractérise ces institutions politiques. Celles-ci insistent beaucoup sur l'autonomie du délégué-électeur; le scrutin secret en tant qu'instrument concourant à la libre expression du citoyen est conforme à cette vision autonomiste. L'apparition de techniques douteuses (pots-de-vin, publicité trompeuse) destinées à imposer un candidat spécifique aux délégués, n'a pas altéré le rôle du scrutin secret en tant qu'ultime instrument qui actualise la participation des militants vis-à-vis le leadership et l'orientation du parti.

* L'alternance d'un anglophone et d'un francophone à la tête du parti.

L'évolution du système de partis ("party system") a entraîné de profondes modifications au niveau de la direction des principales formations politiques. Dans le passé, la vie politique canadienne est dominée par les parlementaires; les changements survenus durant le XXe siècle modifieront l'équilibre des forces. Une transition s'opèrera graduellement au sein des partis politiques; le leader qui désire préserver l'unité de sa formation politique et se maintenir à la direction du parti, cherchera à obtenir le support de l'aile militante et du caucus des députés.

In fact, parliamentary dominance, at least insofar as the question of leadership was concerned had always depended heavily on substantial unanimity within the caucus. 26

Cette unanimité ne suffit plus pour assurer la stabilité du leadership; la loyauté des militants envers celui-ci représente un aspect essentiel à sa survie. Avec l'évolution du système de partis, l'aile militante s'engage davantage dans les décisions partisans. L'addition récente dans les statuts du parti d'une procédure de revision du leadership applicable à tous les congrès nationaux, indique une nette volonté des dirigeants de remettre le pouvoir aux militants qui exercent un droit de regard sur la "mécanique" partisane.

e) Accessibilité

La participation des différentes couches sociales, la représentation des divers groupes d'activistes au sein de l'assemblée des délégués contribuent à l'instauration d'un véritable processus démocratique à l'intérieur d'une formation politique. Ayant précédemment analysé la représentativité des

délégués, nous avons délaissé les facteurs responsables des inégalités persistantes dans la représentation des différents groupes sociaux au Canada. Afin de combler cette lacune, nous concentrerons notre attention sur les aspects qui restreignent l'accès des militants à des postes de délégués ou de candidats à la "chefferie".

Le revenu demeure le principal facteur de discrimination. Les frais de séjour que doit acquitter le délégué qui assiste à ces assises nationales, de même que les coûts élevés d'une campagne à la "chefferie", favorisent une classe aisée capable d'assumer de tels déboursés. Depuis quelques années, les principaux partis politiques canadiens ont amorcé des réformes (subventions pour le transport, remboursement de certaines dépenses, etc.) afin de réduire les inégalités concernant l'accès des militants aux "conventions" ainsi qu'à une éventuelle candidature à la direction du parti. Nous discuterons de l'impact de ces mesures dans la dernière partie de notre étude.

D'autre part, le contrôle exercé par une oligarchie locale (souscripteurs, "vieux routiers" du parti dans les divers comtés) entraîne une sélection biaisée des délégués qui assisteront au congrès. En effet, il sera difficile pour un militant d'être choisi délégué s'il n'a pas l'appui de cette élite partisane. L'exemple des Conservateurs québécois illustre bien le désarroi de ce parti qui, étant donné la faiblesse de son "membership" dans cette province, doit recourir à des procédures expéditives pour combler sa délégation aux congrès nationaux.

L'ingérence de cette élite partisane restreint l'accès des militants aux assises nationales et va à l'encontre de l'objectif central des "conventions"

à savoir la participation de l'aile militante aux décisions du parti. Les délégués nommés par ce groupe privilégié assureront la représentation des intérêts de ceux qui contribuèrent à leur élection. Ils exprimeront leur préférence parmi les candidats en lice et tenteront de faire adopter par la majorité des militants les positions de cette oligarchie, qui ne concordent pas nécessairement avec l'orientation et l'idéologie d'autres militants appartenant à des classes sociales moins favorisées.

Préférant éviter les "foudres journalistiques", décrivant les nominations arbitraires de militants au poste de délégué, les organisateurs locaux tiendront des assemblées à cette fin dont l'issue est décidée à l'avance. Ce noyau influent favorisant l'élection d'un candidat en particulier, tentera avec l'appui du député local de faciliter la nomination de délégués sympathiques à leur cause. Plusieurs options s'offrent aux militants qui contrôlent ce type de réunion. Le premier scénario serait de convoquer une assemblée de l'association de comté dans les plus brefs délais ou à une date connue uniquement des partisans déjà en faveur du candidat pressenti, évinçant du même coup les opposants potentiels. Dans certaines circonscriptions, on procèdera à une vente massive de cartes de membre afin de grossir les rangs de ceux qui favorisent l'élection de délégués commis à l'avance. Le mode de sélection au niveau local varie en fonction de la rigidité des militants de l'association de comté et de la force du parti dans les régions concernées.

L'utilisation de tactiques semblables démontre l'influence persistante d'une oligarchie à l'intérieur du parti. Celle-ci est présente à tous les niveaux tant sur le plan local que national. Lorsque le mécanisme de sélection est utilisé pour favoriser la domination d'un groupe spécifique à

l'intérieur du parti, on ne saurait parler de représentation équitable des différents partenaires qui forment l'ossature d'un parti politique.

Ce point de vue est également partagé par Hugh Thorburn:

In short, if the openness of these conventions is to be judged by their effectiveness in providing proximate representation to the main body of interests in Canadian society, they were clearly unsuccessful. 27

L'accessibilité des "conventions" aux militants, la possibilité de poser sa candidature au leadership du parti, dépendent fortement de l'appui de l'élite partisane, qui par le contrôle qu'elle exerce sur les principales instances du parti dont "l'exécutif" national et les associations locales, occupe une position stratégique susceptible d'influer sur la nomination ou l'élection des membres de la délégation qui participera au prochain congrès national.

Les trois grands partis fédéraux ont manifesté ces dernières années une certaine "ouverture" vis-à-vis l'arrivée de candidats peu connus sur la scène nationale. Les candidatures de Robert Stanfield et de Pierre E. Trudeau amorcèrent une rupture avec la tradition voulant que le chef du parti soit choisi en fonction de l'expérience acquise au sein de sa formation politique. Lors des récents congrès, les dirigeants des principaux partis préférèrent ne pas limiter le nombre de candidatures à la succession de Pearson, de Diefenbaker et de Stanfield. Tous les aspirants bénéficièrent des mêmes privilèges et purent exprimer leurs positions face aux problèmes de l'actualité.

Both the rules governing the conventions and the convention officials were generous to token candidate. At the Conservative convention, two candidates, John Maclean

and Mary Sawka who received 10 and 2 votes (1st ballot) were granted full privileges to have their views heard.²⁸

Cette liberté de parole que l'on accorde aux candidats ne signifie pas que tous peuvent mener une campagne d'envergure nationale afin de rencontrer la plupart des délégués qui assisteront au congrès. Des contraintes financières, le manque d'appuis de la part des militants et des membres du caucus, forceront certains candidats à renoncer au leadership. D'autres poursuivront la lutte entamée, conscients qu'ils ne pourront remporter la victoire.

f) Pratiques antidémocratiques

Plusieurs critiques ont entaché le système des "conventions". Nous avons déjà relevé certaines lacunes concernant la représentativité de ces manifestations populaires, le contrôle des délégués sur l'élection du chef et l'accessibilité des militants à un poste de délégué ou de candidat au leadership. Des sources journalistiques soulignent également l'utilisation plus ou moins répandue de tactiques antidémocratiques ayant pour objectif principal, l'élection d'un candidat lors des assises nationales. Nous analyserons ce phénomène sous deux perspectives différentes; d'une part, nous nous attaquerons aux sources d'inégalité entre les candidats au leadership. Celles-ci concernent la fortune personnelle du candidat, les appuis financiers dont il dispose, la qualité de son organisation, etc...

D'autre part, des observateurs de la scène politique canadienne dénoncent diverses manoeuvres frauduleuses: pots-de-vin, publicité trompeuse, paiement des frais de séjour par des candidats qui altèrent l'image démocra-

28. D.V. Smiley, The National party-leadership convention in Canada, dans la revue Canadienne de science politique, Vol.1, no.4, livraison de décembre 1968, p.377.

cratique des congrès au leadership. Nous nous interrogerons sur la nature et les conséquences de ces phénomènes; s'agit-il d'incidents isolés ou d'un élément qui peut modifier l'issue d'une "convention"??

Depuis quelques années, les courses au leadership ont pris une envergure nationale; les candidats parcourent le pays afin de rencontrer les délégués de toutes les régions canadiennes. Les coûts d'une campagne de cette ampleur incluant le transport, la publicité, les chambres d'hôtel, sont astronomiques. Pour assumer ces frais, le candidat devra bénéficier d'une fortune personnelle ou de l'appui financier de compagnies, de personnes bien nanties. Pierre Elliot Trudeau, Robert Stanfield et Brian Mulroney ont investi des sommes considérables dans leur campagne. Bien qu'il n'ait pas divulgué publiquement les dépenses de son organisation, de nombreux experts affirment que M. Mulroney a franchi le cap des trois cent mille dollars lors du congrès Conservateur de 1976.

Brian Mulroney n'a jamais respecté la parole qu'il avait donnée de divulguer les sources de son financement. C'est uniquement un engagement moral.

Cette observation d'un journaliste montréalais démontre clairement l'absence de règles efficaces sur le plan national afin de contrôler les dépenses des candidats. Au Québec, la loi sur le financement des partis politiques impose des restrictions aux personnes ou entreprises qui désirent contribuer à la caisse électorale d'un candidat au leadership.

Les partis politiques nationaux, par l'entremise du comité-organisateur du congrès réglementent les dépenses des aspirants à la "chefferie"; toutefois, les règles édictées sont poreuses et peuvent être contournées facilement. L'absence de sanction incite les contrevenants

à ne rien épargner pour s'assurer la victoire. Le règlement ébauché par le comité organisateur du congrès conservateur de 1976 mentionne qu'un candidat qui souvoie un délégué "sera puni",²⁹ par contre, aucun article ne prévoit son expulsion de la course. On s'en remet au jugement des délégués qui, selon les organisateurs, sont aptes à juger les coupables. Il est relativement facile pour l'organisation d'un candidat d'acquitter les factures d'un délégué à l'insu du comité responsable du congrès.

L'aspect important d'une campagne au leadership, c'est le financement. Certains candidats possèdent les ressources adéquates tandis que leurs adversaires devant s'appuyer sur un budget plus modeste, seront contraints d'abandonner la lutte faute de moyens financiers. Les chances pour un candidat d'accéder au leadership de son parti varient selon les appuis pécuniaires dont il dispose. A défaut d'une fortune personnelle, les aspirants à la "chefferie" recruteront de généreux souscripteurs. L'alliance tactique de quelques candidats à la succession de Robert Stanfield avec le "Big business" s'est avérée profitable pour la plupart d'entre eux.

Claude Wagner bénéficia des largesses d'un riche financier de Calgary qui lui prêta un avion afin d'effectuer ses nombreux déplacements à travers le Canada. Joe Clark a reçu des dons de la part de magnats du pétrole de l'Alberta. Ces sommes d'argent ne furent pas comptabilisées dans son rapport présenté au comité organisateur quelques semaines après la "convention". Quant à Pierre Trudeau, il profita de la générosité de Bell Canada. Celle-ci procéda à l'installation de lignes téléphoniques à l'usage des organisateurs du ministre fédéral de la Justice et "oublia"

29. L'achat de délégués prohibé au PC, dans Le Devoir, Montréal, Vol. LXVIII No.14, livraison du 19 janvier 1976, p.2, col.1.

d'expédier les factures au gagnant du congrès Libéral de 1968.

Ce geste entraîne implicitement une obligation, une reconnaissance du vainqueur envers ses souscripteurs; si le parti concerné est au pouvoir, on aura recours au patronage pour effacer les dettes contractées lors du congrès à la "chefferie". Si le bénéficiaire appartient à un parti d'opposition, le chef élu devra lui-même envisager un remboursement pour éponger les dettes contractées.

Les ressources financières inégales entre les différents candidats constituent un problème majeur dans le processus démocratique de sélection des chefs de parti. D'autres obstacles entravent également le fonctionnement du système actuel. Pots-de-vin, utilisation incitative de l'électronique, publicité trompeuse, font partie du décor traditionnel des "conventions". Les personnes-ressources rencontrées reconnaissent l'existence de ces irrégularités dans la plupart des congrès nationaux ou de leadership. Par contre, ces experts ne s'entendent pas sur la fréquence d'utilisation et les conséquences de ces actes sur les résultats du scrutin.

Un courriériste parlementaire nous a confirmé la présence d'intrigues au niveau de l'organisation des candidats durant le congrès Libéral de 1968. Des personnes impliquées dans la campagne du député de Mont-Royal étaient en conflit d'intérêt, notamment le responsable d'un comité ad hoc de l'organisation Trudeau, qui occupait en même temps, un poste de réalisateur à Radio-Canada. Face au renouveau incarné par l'ex-ministre fédéral de la Justice, de nombreux représentants de la presse écrite et parlée, l'appuyèrent discrètement durant sa campagne. Nous y reviendrons.

Le Crédit Social du Canada a emprunté quelques "gadgets" aux vieux partis. Lors du congrès de novembre 1976, les organisateurs d'André Fortin contrôlèrent systématiquement au moyen de "walkie talkies" les applaudissements de la salle durant les discours des candidats. Certaines irrégularités ont été commises lors de la confection des listes de délégués-votants; les deux principaux aspirants à la succession de Réal Caouette ne purent rétablir les faits, préférant garder le silence sur cette ingérence de leurs organisateurs.³⁰ Les "conventions" créditistes ressemblent davantage à une fête de famille; démunis financièrement, les candidats au leadership insisteront sur les rencontres personnelles avec les militants, rejetant les grands déploiements publicitaires incluant pancartes, fanfares, annonces télévisées, etc.

Si l'on examine les dépenses des candidats, la publicité défrayée par chaque organisation, les coûts de transport, la couverture des médias, le congrès Conservateur de 1976 fut l'un des plus dispendieux de l'histoire politique canadienne. Selon certains estimés des médias, les dépenses de tous les candidats ont totalisé un montant dépassant trois millions de dollars. Plus de la moitié de cette somme fut utilisée à des fins publicitaires. Pancartes, brochures, macarons, rien ne fut épargné pour capter l'attention des délégués. A l'occasion, cette publicité représente l'arme idéale pour fustiger un adversaire. Ainsi, les pancartes de Claude Wagner furent recouvertes d'une étiquette portant le chiffre 300,000. Les opposants du député de St-Hyacinthe voulaient ainsi faire allusion au fond spécial mis à la disposition de l'ex-magistrat québécois lors de

30. Lise Bissonnette, André Fortin succède à Réal Caouette, dans Le Devoir, Vol. LXVIII, no.26, livraison du 8 novembre 1976, p.1, col.4.

sa rentrée politique avec le Parti Conservateur. D'autre part, un groupe dirigé par des militaires opposés à l'unification des forces armées, dénonça la candidature de Paul Hellyer, ancien ministre de la Défense nationale. Ces contestataires distribuèrent un drapeau jaune hostile au responsable de ce geste politique.³¹

Bien que l'appui de puissants syndicats canadiens soit nécessaire à l'élection d'un candidat à la direction du N.P.D., on ne peut déceler d'accrocs flagrants qui affecteraient la légitimité du processus de sélection. Les délégués respectent la tradition démocratique qui s'est installée au sein de cette formation politique. Héritée du C.C.F., celle-ci est orientée vers une participation de la base militante composée majoritairement de travailleurs syndiqués. Faute d'appuis financiers d'envergure, les candidats à la chefferie du N.P.D. mènent à l'exemple de ceux du Crédit Social, une campagne modeste excluant les "gadgets" publicitaires extravagants et le faste qui caractérisent les grands ralliements populaires des "vieux partis" Libéral et Conservateur. Selon les renseignements obtenus, peu d'irrégularités ont entaché les récents congrès du N.P.D.; ceux-ci sont remarquables par leur sobriété.

Contrairement aux partis traditionnels où la fortune personnelle et les contributions de généreux souscripteurs sont à l'origine d'une disparité entre les aspirants, chez le N.P.D., celle-ci est attribuable au favoritisme manifesté par quelques grands syndicats, comme celui des travailleurs unis de l'automobile, face au candidat de leur choix. L'appui de cet "establishment" syndical est essentiel au candidat qui aspire sérieusement à la victoire. Ces puissantes associations ouvrières lui

31. Canadian Press, Hellyer among no early targets as dirty tricks surface, dans le Globe and Mail, Vol. 132, no.39,374, livraison du 20 février 1976, p.9 col.2.

fournissent une aide financière adéquate ainsi que le personnel nécessaire à l'organisation de sa campagne.

L'inégalité des ressources financières perpétue une discrimination envers les candidats. Le manque d'argent et de personnel représente un sérieux handicap pour celui qui a des velléités sur le leadership du parti. Sans prétendre que le gagnant est nécessairement le plus fortuné, chaque candidat est conscient qu'une campagne nationale entraîne des déboursés considérables. Il est donc souhaitable que les partis politiques adoptent des mesures afin de subventionner les aspirants moins bien nantis. Nous aborderons cet aspect à nouveau dans la section sur les réformes.

Plusieurs analystes s'interrogent sur la portée réelle des irrégularités qui ternissent l'image démocratique des congrès à la "chefferie". Certes, plusieurs moyens sont utilisés pour influencer les délégués au dernier moment. Tout est organisé de façon à capter l'attention des militants: ballons multicolores, publicité attirante, fanfares, entrée bruyante des candidats, musique affolante, tout cet attirail emprunté aux conventions américaines, vise à présenter une bonne image du parti et de ses candidats.

Ce qui existe sûrement dans le cas d'un parti au pouvoir et aussi dans le cas d'un parti qui-pense prendre le pouvoir, c'est qu'il y a des gens qui marchandent jusqu'à la dernière minute leur appui au candidat.³²

Des rumeurs ont circulé sur le plancher des "conventions"; on a parlé d'achat de votes, de pots-de-vin, de paiement par les organisations concurrentes de frais de séjour de quelques délégués. La majorité des

32. Propos d'un éditorialiste montréalais.

personnes-ressources rencontrées ont avoué ne pas détenir de preuves irréfutables confirmant l'existence de telles manoeuvres. Sans préciser leurs sources d'information, des journalistes présents aux congrès Libéral de 1968 et Conservateur de 1976, ont admis que certains délégués, dont le nombre est difficile à évaluer, bénéficièrent d'une aide financière substantielle de la part des candidats fortunés. Si l'on considère les déboursés énormes assumés par les délégués qui assistent aux congrès à la "chefferie", toute contribution extérieure réduisant leurs dépenses est fort attrayante pour une bonne proportion d'entre eux.

Le marchandage qui s'opère durant la période précédant le vote des délégués, n'implique pas uniquement des considérations financières; elle représente aux yeux de parlementaires avides de pouvoir, une excellente occasion de satisfaire leurs ambitions personnelles. Ainsi, un député membre du parti au pouvoir et bien connu dans une région spécifique, tentera de rallier à son choix les militants de sa délégation en échange d'un poste au Cabinet ou d'une fonction importante au sein du parti.

Etant donné l'absence d'étude sur le sujet, rien ne prouve que ces tactiques puissent avoir un effet quelconque sur les résultats du vote. Il est tout de même invraisemblable qu'un candidat réussisse à soudoyer quelques centaines de militants afin de remporter la victoire. Deuxième obstacle, comment peut-on s'assurer de l'appui indéfectible d'un groupe de délégués lors du scrutin secret?? Les conventions américaines se prêtent davantage à ce type de contrôle puisque les délégués sont déjà engagés ouvertement envers un candidat au moment du vote. La récente tentative

du sénateur Kennedy, visant à libérer les membres de la délégation de leur engagement, a été rejetée majoritairement par les militants lors de la convention démocrate de septembre 1980.

Parmi les intrigues traditionnelles, faisant partie du folklore des congrès au leadership, figurent des ententes secrètes entre les divers candidats. Après un premier tour de scrutin, les organisateurs de chaque aspirant tenteront de conclure des alliances tactiques en fonction des résultats obtenus. Ceux qui recueilleront une faible proportion des suffrages exprimés, pourront accorder leur appui à un adversaire qui a obtenu un meilleur score. Des ententes verbales seront généralement conclues entre deux tours de scrutin ou exceptionnellement avant la période de votation. Ce jeu des alliances a soulevé des controverses parmi les chroniqueurs et éditorialistes politiques. D'une part, on soutient que cette pratique est douteuse puisqu'elle impose un choix aux délégués. Sans parler de contrainte physique ou psychologique, les organisateurs du candidat qui rallie le camp d'un adversaire, recommanderont fortement à leurs supporters d'appuyer la nouvelle équipe.

Le jeu des alliances est antidémocratique, on "ballotte" des délégués qui ont travaillé pour un autre candidat.³³

Les tenants de cette option soulignent que ce changement d'allégeance, provoqué dans la plupart des cas par un mouvement spontané en faveur d'un adversaire, exerce une pression morale sur le délégué et brime sa liberté.

D'autres auteurs mentionnent que cette pratique fait partie du

33. Commentaires d'un courriériste parlementaire.

processus de sélection³⁴ et n'empiète aucunement sur les droits des délégués, ceux-ci étant libres de voter selon leur conscience. Sans nier l'existence d'une obligation morale des délégués face aux décisions de leur candidat, nous privilégions la deuxième option car celle-ci correspond davantage à la réalité actuelle. Par exemple, lors du congrès Conservateur de 1976, les partisans de Sinclair Stevens ne rallièrent pas tous l'organisation de Joe Clark. D'autres militants répudiant une association avec l'aile francophone du parti incarnée par Claude Wagner, rejoignirent le clan Mulroney. Il est difficile de transférer un bloc de votes à un adversaire sans provoquer des réticences de ceux qui ont appuyé le même candidat depuis le début de la campagne.

Malgré les quelques défections qui marqueront le passage d'un candidat dans le camp adverse, ce geste lui vaudra une éventuelle nomination au sein du Cabinet ou une reconnaissance ultérieure de la part du gagnant. La majorité des aspirants Libéraux qui se sont ralliés à Pierre Trudeau, occupèrent un poste de ministre; Allan MacEachen, Joe Greene, Paul Hellyer, Eric Kierans, John Turner, remplirent diverses tâches importantes dans le nouveau gouvernement Libéral.

34. Lawrence Le Duc, Party decision-making: Some Empirical observations on the Leadership Selection Process, dans la Revue Canadienne de Science Politique, Vol IV, no 1, livraison de mars 1971, p.104.

CHAPITRE II

Historique

1. Mode de sélection chez les "vieux partis"

Nous avons observé par le biais des médias parlés et écrits, l'ampleur et le faste des récents congrès au leadership. L'élection d'un chef de parti par une assemblée de délégués est le résultat d'une lente évolution; plusieurs facteurs ont en effet sensiblement modifié au fil des années, le processus de sélection des chefs politiques canadiens. Notre analyse historique comprend trois étapes successives. La première étape décrit le mode d'élection des leaders durant la période précédant la création de la formule actuelle, ainsi que les influences ayant abouti à l'adoption des congrès à la "chefferie". Nous retracerons ensuite selon un ordre chronologique, les principaux changements survenus à l'intérieur des partis politiques du Canada après l'adoption de ce processus de sélection des leaders nationaux. Enfin, nous aborderons certains traits distinctifs des conventions américaines et des congrès à la "chefferie".

Héritage du régime colonial anglais, plusieurs institutions politiques du Canada dérivent du modèle britannique. La Chambre des communes, le Sénat, la monarchie, le choix du président de la Chambre basse en sont des exemples probants. En ce qui concerne l'élection du chef de parti, conformément à la tradition britannique, les aspirants-candidats furent recrutés exclusivement jusqu'au début du XX^e siècle parmi les parlementaires. Seul le caucus du parti était habilité à choisir le futur leader.

Autre vestige du parlementarisme britannique, l'exercice de la prérogative royale, conférait au gouverneur-général le choix du chef de gouvernement. Cette nomination était par la suite entérinée par les parlementaires ministériels. Le nouveau premier ministre accédait de facto au leadership de sa formation politique. A partir du milieu du XIX^e siècle, cette pratique fut abandonnée au profit du choix par le caucus.

La formule utilisée en prévision du choix d'un nouveau chef varie en fonction de la position du parti à la Chambre des communes, selon qu'il forme le gouvernement ou l'Opposition officielle. En général, lorsqu'il faut élire un nouveau leader, diverses consultations ont lieu parmi les parlementaires de cette formation politique. Cette étape terminée, un député ou, dans certaines occasions, un comité spécial du caucus soumettra une candidature aux représentants du parti à la Chambre des communes et au Sénat qui, dans la majorité des cas, entérineront la recommandation des proposants.

Lorsqu'un parti forme le gouvernement, les contestations sont moins nombreuses; l'exercice de la prérogative royale ainsi que l'assentiment de personnages influents au sein du Cabinet, se substituent aux discussions à l'intérieur du caucus. Au début du XX^e siècle, ces influences jadis prédominantes, disparaîtront.

Le processus de sélection britannique n'était guère populaire dans les principales formations politiques américaines; on lui reprochait son incapacité à restaurer l'harmonie à l'intérieur du parti. Lors des élections présidentielles de 1808, certains "Fédéralistes" se réunirent à New York afin

de désigner leur candidat à la présidence des Etats-Unis. Cette assemblée délibérante deviendra l'ancêtre des "conventions" canadiennes. Contrairement à la coutume britannique, le candidat du parti est choisi par une assemblée extra-parlementaire. Satisfaits de l'expérience, les troupes fédéralistes utilisèrent la même formule lors des "présidentielles" de 1812.

Le phénomène des "conventions" s'implante progressivement aux Etats-Unis. A partir du milieu du XIX^e siècle, les principaux partis politiques américains adoptent ce mode de sélection. Celui-ci devient un rouage fort important dans le système politique des Etats-Unis.

En résumé, deux conceptions opposées s'affrontent concernant l'élection d'un chef de parti. La première, d'inspiration britannique, stipule que le choix du leader relève exclusivement des parlementaires:

for even though the Labour and Conservative party characteristics, there is no support for the belief that all party men are capable of selecting party leader.³⁵

A l'opposé, la vision américaine sous-entend l'accès, voire la participation du plus grand nombre possible de citoyens à l'élection du chef de parti. Bien que d'inspiration américaine, les congrès canadiens accordent cependant un rôle substantiel au caucus parlementaire. Nous y reviendrons.

2. Evolution vers un nouveau processus de sélection

L'idée des "conventions" évolua lentement au Canada, il faudra attendre le début du XX^e siècle pour que les choses changent dans ce domaine.

35. John Courtney, op. cit., p.10.

Durant la période de 1867 à 1911, le mode de sélection britannique a prévalu autant chez les Conservateurs (de Macdonald à Meighen) que chez les Libéraux (de Mackenzie à Laurier).

Élu leader du P.L.C. par le caucus du parti en 1887, Sir Wilfrid Laurier fut reconduit à ce poste par un vote de confiance de la part des délégués Libéraux réunis à Ottawa en juin 1893. Cette dernière manifestation est en réalité le précurseur de nos congrès modernes.

J.S. Willison éditeur du "Globe" et grand ami du chef Libéral, fut impressionné par le système des "conventions". Ayant assisté au congrès du Parti Démocrate de 1892, Willison suggéra à Laurier d'appliquer cette formule aux partis politiques canadiens.

Dans l'esprit des dirigeants du P.L.C., l'assemblée de 1893 répondait à deux objectifs principaux: formuler le programme du parti en prévision des prochaines élections et refaire l'unité au sein des troupes Libérales. La question du leadership ne figurait pas dans les priorités de cette réunion. Celle-ci réussit tout de même à établir certains principes de base que nous retrouvons lors des récents congrès à la "chefferie". Ainsi, les circonscriptions électorales sont à la base du noyau principal de délégués qui assistent aux "conventions". On profite également de ces réunions partisanes pour régler divers points relatifs à l'organisation du parti tels le financement, le choix d'un "exécutif", et l'organisation d'une permanence à Ottawa.

Quelques mois avant sa mort, Laurier avait lancé publiquement l'idée d'une "convention" dont l'objectif principal serait la création d'un programme et d'une organisation efficace permettant au Parti Libéral d'être

omniprésent dans toutes les régions et provinces canadiennes. Vers la même époque, on pouvait déceler une certaine ouverture de la part du caucus du parti face à la possibilité d'étendre le choix du successeur de Laurier en dehors du cercle parlementaire. Graduellement, une transition "à l'américaine" s'opéra; s'éloignant de la tradition britannique qui prescrit l'élection du chef de parti par ses collègues à la Chambre des communes, les principaux partis politiques canadiens optèrent pour un nouveau mode de sélection impliquant une participation accrue de la base militante d'une formation politique.

La mort de Laurier en février 1919 précipita les événements. Le problème de la succession à la direction du Parti Libéral entraîna de profonds changements dans le système de partis ("party system") au Canada, notamment au niveau du mode de sélection d'un nouveau chef de parti. Satisfaits des résultats des "conventions" précédentes et soucieux de mieux représenter les différentes régions canadiennes,* les dirigeants du parti optèrent pour la convocation d'un congrès à la "chefferie". Celui-ci répondait à trois objectifs principaux:

premièrement, ébaucher, discuter et adopter le programme du parti; deuxièmement, mettre sur pied une véritable organisation à l'intérieur du parti; troisièmement, choisir un³⁶ chef pour succéder à Sir Wilfrid Laurier.

Ce premier congrès rompait avec la tradition établie qui conférait à un groupe restreint, membres du caucus, leader sortant et gouverneur-général, le choix du nouveau chef. Désormais, cette tâche est confiée à une délégation dont la majorité des membres sont élus par les associations

* Le caucus du parti réunissait peu de membres en provenance des Prairies et du Québec.

36. Ibid., p.61.

locales du parti.

Attentifs à la démarche des Libéraux lors de la succession de Laurier, les dirigeants du Parti Progressiste-Conservateur ne modifièrent pas immédiatement la formule existante. En effet, Arthur Meighen fut choisi par le caucus du parti en 1920. Sa défaite aux élections subséquentes, attribuable en partie aux tractations ayant précédé son accession au leadership, laissait entrevoir d'éventuels changements à la direction du P.C.

Se référant à l'expérience du P.L.C. ainsi qu'aux nombreuses "conventions" de partis provinciaux, les Conservateurs adoptèrent le système des congrès à la "chefferie" pour se choisir un nouveau leader. Le premier du genre eut lieu en 1927 et choisit R.B. Bennett à la direction du P.C. Les événements dramatiques qui suivirent (crise économique, 2^e guerre mondiale) obligèrent les dirigeants du parti à recourir à l'ancienne formule. L'élection de Hanson et le retour d'Arthur Meighen furent le résultat de négociations ardues entre diverses instances partisans incluant le caucus et "l'exécutif national" du parti. On revint cependant au modèle des congrès lors du choix de Bracken en 1942.

Suite aux succès électoraux de 1921 pour les Libéraux et de 1930 pour les Conservateurs, les dirigeants des deux principaux partis légitimèrent cette nouvelle formule. Cet opportunisme annihila tout espoir d'un retour au choix par le caucus.

Une nouvelle étape était franchie dans l'évolution démocratique du système politique canadien. Dorénavant, l'élection d'un chef de parti

incombe à une assemblée représentative de délégués issus des différentes régions du pays et choisis en fonction de leur attachement au parti.

Ce changement eut pour conséquence immédiate de permettre à des non-parlementaires d'accéder à la direction du parti.

3. Le CCF - NPD:

En se référant à la classification de Maurice Duverger, nous avons observé le processus de sélection des leaders des "partis de cadre"³⁷ canadiens, le Parti Libéral et le Parti Progressiste-Conservateur. Nous ajoutons à cette première catégorie les "partis de masse" qui représentent les intérêts d'une classe de travailleurs (fermiers, ouvriers) et d'intellectuels (professeurs, artistes, etc.). Issu de mouvements de revendications de l'ouest du pays, le CCF-NPD (Cooperative Commonwealth Federation - Nouveau Parti Démocratique), appartient à ce deuxième groupe.

Fortement inspiré par les valeurs et principes émanant du socialisme démocratique: "égalité accrue entre les citoyens, reconnaissance d'une justice sociale, d'une liberté économique, ainsi que le respect de la dignité pour tous",³⁸ le CCF-NPD, à l'exemple de la plupart des partis socialistes européens souhaite l'établissement d'une véritable démocratie à l'intérieur d'un parti politique. Par conséquent, il n'existe pas de hiérarchie au sein du CCF-NPD. Parlementaires, militants et dirigeants du parti sont des partenaires égaux. Nous y reviendrons.

Fidèles à leur idéologie sociale-démocrate, les militants de cette formation politique ont un droit de regard sur le leadership du parti.

37. Maurice Duverger, op. cit., p.84.

38. Stanley Knowles, Le Nouveau Parti, Editions du Jour, Montréal, 1961, p.120.

Celui-ci peut être modifié advenant un appui majoritaire des délégués réunis en congrès. Lors de la création du mouvement CCF, les dirigeants-fondateurs optèrent spontanément pour la formule des "conventions". Le leader fut choisi lors d'une assemblée réunissant les diverses associations ou groupes d'intérêts associés au CCF.

Contrairement aux partis de cadre qui choisissent leurs candidats en fonction de critères extra-parlementaires tels, le charisme, l'orientation idéologique, les solutions proposées face aux problèmes d'actualité, le chef néo-démocrate est sélectionné selon son expérience à l'intérieur des structures du parti. Cela suppose de longues années de travail vouées à la promotion des intérêts socialistes et l'exercice de tâches partisans au sein de "l'exécutif national" et de diverses organisations locales ou provinciales. Ces prérequis excluent virtuellement l'arrivée d'un "outsider" à la direction du CCF-NPD. Voulant se donner l'allure d'un mouvement politique stable, le CCF devait se doter d'un leadership fort capable de rassembler ses diverses composantes en un front uni. De 1933 à 1961, le parti réussit à assurer une certaine stabilité à la tête du parti. Durant cette période, deux leaders présidèrent les destinées du CCF comparativement à trois pour le Parti Libéral et cinq pour le Parti Progressiste-Conservateur.

Comment expliquer le recours à la formule des congrès au leadership? Bien qu'aucune étude ne porte sur le sujet, il semble que cette pratique était déjà en vigueur dans la plupart des associations de fermiers ou de travailleurs qui, en 1932, formaient l'épine dorsale du "Cooperative Commonwealth Federation. Pour celui-ci, la sélection du leader par les

délégués faisait partie du processus démocratique habituel qui régissait les diverses associations à la base de ce parti politique.

Le congrès national demeure l'organe suprême à l'intérieur de cette formation politique et remplit deux tâches principales, soit la formulation du programme du parti et l'élection du chef s'il y a lieu. Le CCF-NPD, par la création d'un mécanisme de révision périodique du leadership (tous les deux ans) et ce depuis ses origines, a franchi une étape importante dans le processus de démocratisation des partis politiques canadiens. En réalité, cette mesure est une première au pays. Par contre, son application concrète soulève de nombreuses questions:

The allocation of fifteen minutes of time of the agenda of biennial conventions for the "election of the leader" indicates also that the exercise itself is seen by the party officials themselves as more symbolic than real.³⁹

Tout changement à la tête d'un parti est soumis aux aléas de la vie politique canadienne. Malgré l'adoption récente d'un mécanisme de révision du leadership par les principales formations politiques, plusieurs facteurs peuvent inciter le leader à demeurer en poste: probabilité d'élections générales, absence de bons candidats, sentiment d'avoir un gagnant à la tête du parti...

Rejoignant une pratique en vigueur chez les "vieux" partis (P.C. et P.L.C.), le CCF-NPD élabore son programme politique lors de congrès biennaux. Le "Manifeste de Regina" entériné lors de la première "convention" de 1933 et la "Déclaration de Winnipeg" de 1956, contiennent toutes deux

39. John Courtney, op. cit., p.185.

l'orientation idéologique et sociale du parti à deux époques différentes. Ces documents illustrent l'importance que les délégués accordent à la formulation des politiques.

Conformément aux exigences de la "démocratie directe", les militants du CCF-NPD élisent leur chef et déterminent les orientations fondamentales du parti. Le rôle du caucus des députés est de promouvoir ces politiques à la Chambre des communes; l'action des parlementaires s'exerce conjointement avec l'aile militante du parti.

4. Conventions américaines et congrès canadiens

Quelques différences persistent entre le processus de sélection en vigueur aux Etats-Unis et celui du Canada. L'orientation idéologique qui sous-tend l'introduction du mécanisme des conventions américaines repose principalement sur la participation "collective"⁴⁰ des citoyens-délégués à l'élection du candidat à la présidence; selon ce principe, les délégations de chaque état forment l'unité de base de ces manifestations populaires. A l'opposé, l'appui individuel des militants canadiens détermine le vainqueur lors d'un congrès à la "chefferie".

Aux Etats-Unis, l'engagement des délégués envers un candidat est connu à l'avance, tandis que les militants présents à un congrès à la "chefferie" expriment leur préférence par un vote secret. L'adoption du système des congrès au leadership ne signifie pas nécessairement l'application intégrale de la formule des conventions américaines. Certains aspects inhérents au système politique canadien distinguent les congrès au leadership.

40. Lawrence Le Duc, op. cit., p.121.

En effet, celui-ci favorise l'arrivée de néophytes sur la scène politique nationale. L'élection de P.-E. Trudeau, de Joe Clark, et de Mackenzie King illustre cette situation. Le mode de sélection canadien substitue à l'expérience parlementaire des aspirants-candidats des facteurs tels que le charisme, la personnalité, l'originalité des solutions proposées face aux problèmes actuels:

The fewer the years a leadership candidate has served in parliament, the greater his chances of being elected a party leader.⁴¹

Notre régime politique impose une double fonction aux chefs de parti. Ceux-ci dirigent une organisation politique composée de militants, de sympathisants et de permanents du parti. Tous ces groupes travaillent sous la tutelle du leader national assisté de "l'exécutif" de cette formation politique. Le chef assume également la direction du caucus des députés à la Chambre des communes. Sans l'appui de ces parlementaires, le séjour d'un politicien à la tête de son parti risque d'être écourté. Ne pouvant rallier la confiance d'une majorité de parlementaires du caucus et de membres de "l'exécutif" du parti, John Diefenbaker fut contraint d'abandonner la direction du Parti Conservateur, ce qui entraîna la convocation d'un congrès au leadership à l'automne 1967.

La formule des "conventions" qui suppose l'élection du chef de parti par une assemblée composée de parlementaires (siégeant d'office au congrès) et de délégués de comté représentant les diverses régions du pays réconcilie les deux tendances principales à l'intérieur d'un parti politique c'est-à-dire une aile parlementaire (députés) et un groupe militant contenant

41. John Courtney, op. cit., p.80.

les membres actifs d'une formation politique. L'élection de délégués issus des associations locales satisfait aux exigences de représentation régionale inhérente au fédéralisme. Ces élus conservent une voix prépondérante dans le processus aboutissant à la sélection du nouveau leader.

L'implantation d'une nouvelle structure concernant l'élection du chef de parti amena la suppression d'un certain élitisme à l'intérieur des partis canadiens, celui-ci était caractérisé par l'influence démesurée d'un groupe sélect de parlementaires qui contrôlait le parti. Par la création d'une assemblée élective apte à choisir le futur leader, Libéraux et Conservateurs facilitèrent l'accès des militants au parti.

5. Différences entre les trois principaux partis:

Chaque formation politique se distinguant par une orientation idéologique, un mode de financement, des structures et une organisation, on remarquera certaines variations dans l'application du processus de sélection des chefs de parti. Dans la présente section, nous décrirons les principales caractéristiques des congrès Libéraux, Conservateurs et Néo-démocrates.

Les "conventions" du P.L.C. représentent une excellente occasion de refaire l'unité du parti. En général, la discipline des militants élimine les luttes intestines et les guerres de clans susceptibles d'entraîner des scissions néfastes au parti. Bénéficiant d'une longue expérience du pouvoir, les délégués Libéraux sont conscients qu'ils éliront non seulement le chef du parti mais également le futur premier ministre du Canada.

Les membres présents se rallieront facilement au choix de "l'establishment" du parti et du leader démissionnaire. Cette cooptation des leaders à la tête du P.L.C. a contribué à la stabilité de cette formation politique; depuis 1919, seulement quatre chefs se sont succédés et occupèrent ce poste pendant une dizaine d'années. Mackenzie King et Pierre-E. Trudeau ont même prolongé ce séjour à la direction du P.L.C. Ceux-ci n'avaient pas beaucoup d'expérience parlementaire mais possédaient en revanche le charisme et les qualités nécessaires pour affronter les problèmes de l'époque.

L'influence des délégués québécois est un facteur important lors des assises Libérales. L'implantation d'une organisation bien rodée, la présence de nombreux ministres et députés confèrent aux militants de cette province un poids politique considérable. L'appui de ce groupe à un candidat lui assurera une avance confortable sur ses adversaires. Depuis le début du XXe siècle, les congrès qui se sont succédés, ont perpétué un phénomène qui est présent à l'esprit des délégués durant la campagne au leadership. La règle de l'alternance ou la succession d'un anglophone et d'un francophone à la direction de ce parti, est un réflexe acquis; ce principe sans être inaltérable, contribue à une représentation équitable des deux communautés linguistiques dominantes du Canada. Ce facteur explique selon plusieurs experts, les succès électoraux du parti.

Depuis quelques années, l'organisation nationale du P.L.C. est indépendante de l'influence des partis provinciaux. Sauf de rares exceptions, les délégués sont choisis indépendamment des pressions exercées par les notables ou "establishment" du parti.

Ayant occupé les banquettes de l'Opposition Officielle durant une période quasi ininterrompue, les Conservateurs furent moins opportunistes que les Libéraux. Les conflits internes étalés sur la place publique et les luttes féroces des candidats, ont assombri les congrès au leadership du P.C. Les frictions engendrées par la démission de John Diefenbaker eurent des rebondissements néfastes lors du congrès de 1967. L'incapacité de surmonter les divergences idéologiques a accentué le "syndrome conservateur"⁴² et explique en partie les déboires de ce parti sur l'échiquier politique canadien.

Les congrès Conservateurs indiquent une nette préférence pour les candidats anglophones. Tous les aspirants au leadership durant la période 1927-1975 étaient anglophones. Récemment, les candidatures de Brian Mulroney et de Claude Wagner en 1976, ont accentué la représentation francophone au sein du parti. Contrairement au P.L.C., "l'establishment" Conservateur a une meilleure emprise sur les décisions partisans; l'élection de Robert Stanfield est imputable au vote en bloc des délégués "at large" qui ont appuyé massivement l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

Etant donné la faiblesse des Néo-démocrates dans l'est du pays, l'élection du chef s'effectue principalement par les militants de l'ouest et de l'Ontario. Alors que les congrès des vieux partis sont axés sur les techniques de "marketing", le choix des militants Néo-démocrates sera axé principalement sur l'orientation idéologique des aspirants à la "chefferie".

42. George Perlin, The Tory Syndrome: leadership politics in the Progressive Conservative Party, McGill Queens University Press, Montréal, 1980, 250 pages.

Les congrès au leadership du N.P.D. sont en même temps un congrès d'orientation. Il y a vraiment un débat de fond. L'issue de cette manifestation populaire, c'est le choix d'une orientation alors que chez les Conservateurs et les Libéraux, c'est le congrès des organisateurs.⁴³

La tendance idéologique manifestée par les délégués lors des récents congrès du N.P.D. s'explique par la composition de sa base militante; celle-ci regroupe des universitaires, des membres d'organismes à vocation sociale (CLSC, mouvement de protection des consommateurs, etc.) ainsi que des travailleurs appartenant à de puissants syndicats canadiens. Ce noyau syndicaliste exerce une grande influence sur les instances décisionnelles du parti.⁴⁴ Le travail incessant de 312 permanents syndicaux a contribué à l'élection d'Edward Broadbent lors du Congrès de Winnipeg (août 1975). Exclue des structures des "vieux partis", les syndicats désignent le futur chef néo-démocrate; l'appui de cette élite ouvrière est essentiel au candidat qui aspire à la victoire.

A l'exception d'une visite des principaux aspirants dans les régions où le parti est bien implanté, ceux-ci mèneront une campagne sobre, sans déploiement fastueux. Le choix des délégués s'effectue selon des modalités strictes; chaque association de comté élit ses représentants qui assistent à la "convention", leur nombre étant proportionnel aux effectifs des membres en règle des différentes circonscriptions électorales.

Si l'on scrute attentivement la rotation qui s'opéra au sein des postes de direction de ce parti durant la période 1930-1960, on remarque

43. Commentaires d'un éditorialiste québécois.

44. Michel Guénard, Broadbent ne l'emporte qu'au 4^e tour, article dans Le Devoir, Vol LXVII, No 154, livraison du 8 juillet 1975, p.6, col.2.

l'emprise d'une élite dirigeante qui exerça diverses fonctions au sein de "l'exécutif national". Parmi les figures connues, David Lewis, Grace MacInnis, Angus MacInnis, Stanley Knowles, Andrew Brewin, Thérèse Casgrain, sans oublier les deux premiers leaders du parti, Woodsworth et Coldwell; ces personnes ont eu une influence considérable sur l'élaboration des politiques et l'organisation du parti. Cette situation confirme la thèse de Michels, selon laquelle un parti social-démocrate, malgré son profond respect des institutions démocratiques, peut dissimuler certaines tendances oligarchiques:

at the outset, leaders arise spontaneously;
 their functions are accessory and gratuitous.
 Soon however, they become professional leaders
 and in this second stage of development, they
 are stable and irremovable.⁴⁵

Durant cette période, le C.C.F. était également personnifié à la Chambre des communes ou lors de réunions publiques, par un leader. Le charisme de J.S. Woodsworth et l'expérience parlementaire de Coldwell, accentuèrent la crédibilité du mouvement. A partir de 1960, la déclaration de principes à l'origine du C.C.F. fut remplacée par une véritable constitution qui amena la formation d'un nouveau parti politique, où l'image du chef occupe désormais une place moins importante dans les activités du parti.

Avec l'arrivée du Nouveau Parti démocratique, une solide alliance se consolidera entre ce parti et les grandes centrales ouvrières du Canada. Une nouvelle élite syndicale éclipsera graduellement l'ancien "establishment" représenté par des militants engagés tels Lewis, Coldwell, etc. Malgré le rôle important exercé par ces élites, nous ne sommes pas convaincus que ce parti soit véritablement contrôlé par une oligarchie. A cet effet, Thorburn

45. Robert Michels, op. cit., p.364.

souligne qu'il n'existe pas de vision monolithique à l'intérieur du N.P.D.,⁴⁶ chaque délégué représentant divers groupes d'intérêts (universitaires, syndicalistes, fermiers) s'exprime librement sur les politiques du parti et accorde son appui au candidat de son choix lors de l'élection du nouveau leader.

Malgré les différences qui persistent concernant l'application de la formule des congrès au leadership au niveau des partis politiques canadiens, leurs dirigeants reconnaissent le rôle stratégique de cette manifestation populaire dans le système politique actuel. Ce processus de sélection est en réalité l'organe central qui contrôle l'orientation et la direction d'un parti. Depuis le début du siècle, la constitution des trois principales formations politiques du Canada reconnaît expressément sa fonction déterminante, et confirme la volonté de ses dirigeants de remettre le pouvoir aux mains de l'aile militante, c'est-à-dire à l'ensemble des membres du parti.

46. Hugh C. Thorburn, op. cit., p.184.

CHAPITRE III

Les récents congrès

L'effervescence des années 60 entraîna de profonds changements dans la société politique canadienne. Plusieurs institutions s'adaptèrent aux besoins d'une ère moderne. L'expansion des médias électroniques, des moyens de communication modifia les structures politiques traditionnelles. Les congrès Conservateur (1967) et Libéral (1968) amorcèrent une série de transformations qui altérèrent ce mode de sélection. Le développement des techniques audio-visuelles, les sommes d'argent investies, l'accroissement du nombre de candidats et de délégués, voilà autant d'aspects qui caractérisent l'ère des "conventions" modernes. Dans ce court chapitre, nous présenterons un bref aperçu des changements qui ont affecté ce processus de sélection des leaders des principaux partis. Pour remplir cette tâche, nous nous référerons à l'expérience des récents congrès du Parti Libéral, du Parti Progressiste Conservateur et du Nouveau Parti Démocratique.

La "convention" Libérale de 1968 mit un terme à la domination de l'aile parlementaire sur la nomination des délégués au profit d'une représentation accrue des associations de comté. Lors des assises précédentes, les militants locaux participaient à l'élection du futur chef mais demeuraient très vulnérables aux opinions des parlementaires. Lors du congrès de 1968, l'accroissement du nombre de candidatures, la compétition intense qui a suivi, la participation accrue de l'aile militante a diminué l'influence parlementaire.

Ce contrôle élargi des militants sur les activités et la direction du parti est un phénomène nouveau dans le système politique canadien.

Certains auteurs soutiennent que cette évolution est conforme à l'idéal américain de la démocratie participante ou "participatory democracy".⁴⁷

L'intégration des militants dans les structures du parti, bien qu'imparfaite à certains égards (cf. représentation des classes sociales) contribue néanmoins à une progression de la démocratie au sein des institutions politiques. Sur le plan local, la décision des dirigeants du parti d'effectuer le choix des délégués selon de nouvelles limites territoriales, entraîna une réorganisation des associations de comté. Ce travail exigea une participation massive des militants et stimula leur engagement partisan.

Les changements amorcés en 1968 modifièrent surtout la campagne au leadership; jadis destinée exclusivement aux militants du parti, la course à la "chefferie" a pris une envergure nationale. Ainsi, les principaux candidats sillonnent les régions canadiennes, leur programme et leurs déclarations seront diffusés d'un océan à l'autre. Chaque candidat est assisté de plusieurs bénévoles intégrés aux différents comités responsables de la campagne.

La stratégie déployée par les organisateurs de Pierre-E. Trudeau était simple; tandis que ses adversaires mettaient en branle un dispositif publicitaire impressionnant, le comité de planification du député de Mont-Royal rejeta toute manifestation de ce genre. "On voulait prouver que le candidat Trudeau était différent des autres."⁴⁸ Il fallait mettre en évidence le "naturel", la spontanéité du candidat.

47. Lawrence Le Duc, *Party Decision-making... op. cit.*, p.117.

48. Martin Sullivan, Mandate '68, Doubleday Canada Limited, Toronto, Ontario, 1968, p.328.

La présence de nombreux aspirants ajoute une dimension imprévisible aux congrès modernes. Ceux qui ont obtenu de bons résultats au premier tour de scrutin, tenteront de rallier à leur cause les délégués appuyant les candidats qui se sont retirés de la course. Ce jeu des alliances constitue la "bête noire" de plusieurs-organisateur:

Si le ministre des Transports (M. Hellyer) avait eu la sagesse de se retirer après le second tour de scrutin en faveur de M. Winters, le bond prodigieux fait par le ministre du Commerce se serait produit au 3^e réduisant considérablement la marge du ministre de la justice.⁴⁹

Ce phénomène a favorisé Pierre Trudeau qui bénéficia d'appuis cruciaux au moment opportun. La formule des ateliers a également contribué à la victoire de l'ex-ministre. Disposant d'une période de 20-25 minutes chaque candidat élaborait sa position sur différents sujets reliés à la politique canadienne. Circulant dans trois auditoriums réservés à cette fin, les délégués purent se familiariser avec les aspirants au leadership. A l'aise dans ces rencontres publiques, Pierre Trudeau impressionna de nombreux militants qui l'appuyèrent au moment du vote.

L'ère des congrès modernes inaugurée par la "convention" du Parti Conservateur de 1967, provoqua une hausse vertigineuse des dépenses liées à ce type d'assemblée populaire. Sans emprunter le faste des Conservateurs, les assises Libérales de 1968 furent l'une des manifestations populaires les plus onéreuses de l'histoire politique canadienne:

The convention was estimated to have cost \$3,150,000 including the campaign expenses of the candidates (\$2,000,000), delegates and guests (\$1,000,000) and the Liberal federation itself (\$150,000).⁵⁰

49. Michel Roy, Y a-t-il un nouveau P.-E. Trudeau, article dans Le Devoir, Vol LIX, no. 63, livraison du 8 avril 1968, p. 8, col. 2.

50. Martin Sullivan, op. cit., p. 314.

Plusieurs facteurs contribuèrent à cette hausse spectaculaire des dépenses; les frais de déplacement des candidats, la publicité, la location de suites d'hôtel, ont drainé des sommes considérables. Celles-ci furent nécessaires pour stimuler une participation sans précédent de l'aile militante Libérale. Un nombre record de 1850 membres assista à ce congrès national.

En février 1976, le recours à la formule des ateliers suscita un vif intérêt chez les militants Conservateurs. Afin d'éprouver davantage les aptitudes des candidats, les membres du comité organisateur du congrès augmentèrent le nombre d'ateliers. Etant confronté à des questions hostiles des partisans de l'adversaire, chaque aspirant s'exprima sur une variété de thèmes incluant l'avortement, la peine de mort, l'inflation, etc... A ce jeu, Brian Mulroney échoua lamentablement tandis que Claude Wagner, Joe Clark et Flora Macdonald créèrent une impression favorable chez les participants.

Etant donné le grand nombre d'aspirants, le phénomène des alliances joua un rôle important sur l'issue du scrutin. Contrairement aux événements de 1968, la stratégie des candidats Conservateurs consistait à avoir suffisamment de votes au premier tour de scrutin pour ensuite rechercher l'adhésion de ceux qui abandonneraient la lutte. Après avoir rallié successivement sous sa bannière, Heward Graftey, James Gillies, Flora Macdonald et Sinclair Stevens, Joe Clark s'est retrouvé en première place.

Cette "convention" emprunta la plupart des "gadgets" des congrès modernes; l'utilisation d'une technologie avancée, la présentation de spectacles défrayés par les candidats et mettant en vedette des artistes

canadiens de renom, illustre le faste qui accompagne ces manifestations populaires. Si l'on en juge par le déluge d'artifices qui caractérise leurs congrès, les Conservateurs misent beaucoup sur l'image projetée par leur formation politique auprès de l'opinion publique et de la délégation qui élira le futur chef. Ces assises nationales ressemblent davantage à une rencontre mondaine, reléguant au second rang des aspects importants tels l'élaboration du programme du parti ainsi qu'une analyse exhaustive des orientations des différents candidats.

Le congrès Néo-démocrate de juillet 1975 est conforme à la tradition démocratique qui s'est installée dans ce parti. Durant les premiers jours de ses assises nationales, quelques groupes de militants ont revendiqué l'adoption d'une politique nouvelle par leurs dirigeants afin d'éliminer la discrimination selon la langue et le sexe. Regroupés derrière la candidate Rosemary Brown, les militants Néo-démocrates ont demandé à l'aile parlementaire de proposer à la Chambre des communes, des mesures immédiates reconnaissant l'égalité des sexes dans tous les secteurs de l'activité gouvernementale. L'élection de femmes à la présidence du parti ainsi qu'à divers postes de conseillers a réjoui les contestataires qui réclamaient une participation accrue dans les structures du N.P.D.

D'autre part, sous l'impulsion du chef du N.P.D.-Québec, les délégués francophones revendiquèrent la traduction des propositions adoptées en ateliers. Cette requête fut acceptée par les responsables du congrès malgré la faible représentation de l'aile québécoise à ses assises composée de 69 militants, soit 2.7 pour cent du nombre total de délégués.

Les débats acrimonieux qui se sont déroulés à cette "convention" rappelèrent ceux qui avaient opposés l'aile radicale "Waffle" aux modérés durant les deux jours précédant l'élection de David Lewis en 1971. Les discussions entourant l'élaboration du programme du parti et son orientation idéologique, priment sur la course au leadership. L'élection du député d'Oshawa après quatre tours de scrutin n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme chez les militants néo-démocrates. L'image rassurante de Broadbent, son attitude modérée durant les débats parlementaires et en ateliers, l'aidèrent à remporter cette victoire. Sa principale rivale, Rosemary Brown, identifiée malgré sa volonté au mouvement féministe, devint le porte-parole d'un groupe minoritaire à l'intérieur du parti. Cette catégorisation du "membership" était inacceptable pour la majorité des délégués.

Leadership conventions should show more than the aspiring leaders, the leaders themselves should show responsiveness to, and reflect the concerns of a broad stream of Canadians.⁵¹

Ayant décrit l'évolution récente des congrès politiques au Canada, nous sommes en mesure d'élaborer les diverses caractéristiques de ces "conventions" de l'ère moderne. Etant donné le grand nombre de candidats à la "chefferie", un combat difficile s'engagera entre les principaux belligérants. La présentation d'un discours devant l'assemblée de délégués, les discussions parfois animées en atelier, les alliances tactiques entre les adversaires, éprouveront les aptitudes des candidats.

L'élection des trois nouveaux chefs des principaux partis est

51. Wayne Cheveldayoff, Broadbent elected federal N.D.P. leader, article dans le Globe and Mail, vol 132, no 39181, livraison du 8 juillet 1975, p.4, col.4.

donc le résultat d'une lutte intense qui nécessita quatre tours de scrutin. Jadis prépondérant, le rôle de "l'establishment" est plus effacé, l'appui discret manifesté envers un candidat n'altérera pas le choix démocratique des militants qui détiennent la voix prépondérante au sein des instances décisives du parti.

Rôle des médias

Les congrès modernes ont sensiblement accru l'influence des médias. La publicité et l'information véhiculées durant ces assemblées partisans rejoignent un vaste auditoire dans toutes les régions canadiennes. La presse écrite et parlée accorde une large couverture à l'élection d'un chef de parti; les reportages des grands réseaux de radio et de télévision, la présence de nombreux journalistes étrangers confèrent une signification particulière à cet événement qui met en vedette les principaux acteurs de la scène politique canadienne.

Il est difficile d'évaluer l'impact de l'information transmise par les médias. A première vue, on pourrait conclure que ceux-ci se bornent à décrire les événements en adoptant une attitude impartiale, neutre, laissant au citoyen-délégué la liberté d'interpréter les faits selon son jugement. A l'opposé, ces agents d'information peuvent être utilisés à des fins de propagande en privilégiant une option ou un personnage. Certaines spéculations ont entouré la contribution des journalistes à l'élection de P.-E. Trudeau en avril 1968; l'une d'elles rappelle que "ce sont les médias qui ont élu le leader Libéral."⁵²

52. D.V. Smiley, op. cit., p.381.

La complicité de la presse a largement contribué à cette victoire. L'opinion publique, ayant démontré une certaine morosité durant le règne de Lester B. Pearson, souhaitait l'arrivée d'un homme énergique capable de donner un nouvel élan à la politique canadienne. Les journalistes ont entretenu une image qui répondait à ces aspirations. Grâce à l'appui implicite des médias, la "trudeaumanie" propulsait le député de Mont-Royal à la tête du P.L.C. et lui assurait un succès sans précédent lors des élections générales qui suivirent le congrès de 1968.

L'ascension rapide de P.-E. Trudeau démontre l'interaction qui s'opère entre les différents organes de presse et les délégués présents à la "convention" du parti. Ceux-ci regardent la télévision, et lisent les journaux; ces "stimulis" les incitent à adopter une attitude en prévision du scrutin. Bien qu'il soit difficile d'évaluer la portée de ces influences, l'information reçue par le biais des médias suggère un comportement précis au délégué au moment du vote. L'utilisation de manoeuvres tendancieuses de la part de la presse écrite et parlée, risque de biaiser cette interaction entre les médias et la délégation du parti. Au Québec, l'élection de Robert Bourassa à la tête du P.L.Q. a suscité de nombreux commentaires dénonçant la manipulation abusive de groupes de délégués.

Le contrôle des images télévisées de la convention, le choix des hôtes du candidat, l'organisation de son temps tendait vers un même objectif: donner cette image d'un candidat jeune à la hauteur de la situation.⁵³

S'inspirant du modèle américain, les organisateurs sont fort soucieux de l'image projetée par leur favori. Les soins méticuleux entourant

53. Jacques Benjamin, Comment on fabrique un Premier ministre québécois, Editions de l'Aurore, Montréal, 1975, p.68.

la participation des candidats à un débat télévisé est un exemple probant de cette réalité. Les congrès modernes ont incité les chefs de parti à recourir à des "fabricants d'images" ("image makers").⁵⁴ Afin d'améliorer la perception des délégués et de l'opinion publique en général à leur égard, tout le comportement des candidats est planifié en fonction des médias électroniques.

Si l'on considère que le futur leader qui sera choisi deviendra peut-être le premier ministre du Canada, cette éventualité commande une grande vigilance de la part des médias. Critiqués à l'occasion pour leur passion des scandales, ce sont eux qui détermineront le niveau d'intégrité de ces manifestations partisans et dénonceront tout accroc à l'exercice de ce processus démocratique. Afin de satisfaire cet objectif, plusieurs représentants de la presse ont proposé des mesures visant à réduire les inégalités dans le financement de la campagne à la "chefferie" et à éliminer les irrégularités qui entravent la démocratie à l'intérieur de ces assemblées populaires.

La critique des médias s'exerce sur deux fronts à la fois, d'une part, en procédant à une évaluation des manifestations extérieures qui caractérisent un congrès au leadership et d'autre part, en faisant une appréciation des idées directrices des candidats. Des commentaires relatifs aux programmes politiques, aux sources de financement ainsi qu'à la stratégie adoptée par les organisations qui s'affrontent forment le noyau principal de l'analyse des congrès par les médias.

54. Ibid., p.13.

Lorsque l'on porte un jugement sur la couverture de la presse en général, deux critères orienteront notre réflexion, à savoir la neutralité et l'honnêteté des différents reportages. Le premier suppose un traitement équitable des candidats. Quelques événements ont atténué la portée de cet énoncé. Confronté à un phénomène nouveau, la "trudeaumanie" par exemple, "le journaliste n'est pas objectif, il se trouve à partager avec l'ensemble des citoyens les mêmes émotions et les mêmes humeurs."⁵⁵ Cette réaction est parfaitement compréhensible et n'altère pas l'impartialité des reportages qui ne peuvent éviter les élans enthousiastes de leurs auteurs. Trudeau a fasciné les journalistes, ce qui a largement transpiré dans leur analyse de la situation.

D'autre part, l'honnêteté de la couverture des médias, consiste principalement à savoir où se trouve la vérité. Conscients que chaque organisation cherche à les exploiter, il est essentiel de vérifier les rumeurs et confidences qui circuleront durant le congrès.

55. Commentaires d'un journaliste de la "Revue Actualité".

CHAPITRE IV

Les réformes

Depuis quelques années, de nouvelles lois sanctionnant les contributions financières versées à des partis politiques ont été adoptées dans plusieurs provinces canadiennes. Aucun changement législatif n'affecte cependant le processus de sélection des chefs de parti. Toute modification dans ce domaine relève de "l'exécutif national" des partis politiques, seul organe décisif habilité à statuer, sur ce sujet entre les congrès.

Face aux critiques de la presse, dénonçant les irrégularités et l'élitisme qui caractérisent ces manifestations partisanes, les dirigeants des principales formations politiques, ont apporté certains correctifs; ceux-ci concernent l'accessibilité et la participation des militants à ces assises nationales, la procédure régissant l'élection des délégués dans les diverses circonscriptions électorales et la révision périodique du leadership.

Notre étude a dénoncé les carences de cette institution démocratique notamment au niveau de la représentativité, de l'accessibilité et du contrôle des militants sur le choix du chef. Elle a soulevé de nombreux doutes sur l'intégrité des "conventions". Les récents congrès démontrent que le contrôle des dépenses des candidats est totalement inadéquat. Aucune règle n'oblige les organisateurs concernés à dévoiler l'origine et le montant des sommes injectées dans une campagne au leadership.

La dernière partie de notre recherche suggère diverses réformes susceptibles de démocratiser le mode de sélection actuel. Celles-ci concernent particulièrement le financement des candidats, l'horaire des

"conventions", l'élection des délégués et les frais encourus par les militants qui assistent aux congrès. Notre analyse de ces aspects inclut diverses recommandations susceptibles d'améliorer la formule des congrès à la "chefferie".

L'une des incohérences fondamentales du système en vigueur, réside dans l'inégalité des moyens financiers dont disposent les candidats pour l'organisation de leur campagne au leadership. Parmi les informateurs rencontrés, journalistes, éditorialistes, députés, sont persuadés que la réussite d'un candidat à la "chefferie", dépend des ressources financières qu'il pourra rassembler. Faut-il conclure que l'accès au leadership du parti dépend de la fortune personnelle des aspirants? L'expérience des congrès modernes nous incite à nuancer cette affirmation. Il est évident que les sommes astronomiques engagées dans ces assises nationales restreignent la participation des candidats démunis. Ceux-ci, à défaut de posséder une fortune personnelle, recrutent de généreux souscripteurs qu'ils devront par la suite rembourser intégralement ou par le biais de faveurs consenties par le nouvel élu.

Afin d'éliminer cette préséance des candidats fortunés et une certaine dépendance envers de riches pourvoyeurs, l'intervention des dirigeants des partis politiques doit s'exercer sur deux fronts principaux, soit le contrôle des dépenses des candidats et l'aide financière à envisager pour atténuer les inégalités entre les aspirants au leadership. Sur ce dernier point, un changement est apparu récemment. Lors du congrès Conservateur de 1976, des modifications ont été apportées par le comité des finances du P.C. afin de permettre aux candidats qui ont encouru des

pertes financières de toucher une allocation du parti. Sur présentation de pièces justificatives, dont un état complet des revenus et dépenses, chaque aspirant a obtenu un remboursement égal à la moitié du déficit déclaré et ce, jusqu'à concurrence de \$60,000.⁵⁶

Cette mesure a pour but d'enrayer toute discrimination dans le financement d'une campagne à la "chefferie". Cependant, si l'on considère que les principaux candidats ont dépensé en moyenne \$100,000 chacun lors du congrès de février 1976, ce geste est nettement insuffisant. Afin de contribuer davantage à l'instauration d'une véritable égalité des chances entre les candidats, nous proposons la création d'une formule d'assistance financière pour les candidats au leadership. Celle-ci s'inspire des récentes modifications adoptées par le comité des finances du P.C. Ainsi un candidat qui satisfait à certaines exigences préalables (déclaration de revenu, nom et adresse de ses souscripteurs, respect du montant maximum des dépenses permises), sera éligible à une compensation monétaire qui n'excéderait pas 60% des sommes investies dans une course à la "chefferie".

Cette formule offre deux avantages principaux: elle diminue le fardeau financier des candidats engagés dans une course au leadership, tout en maintenant certaines exigences monétaires incitant les aspirants à une évaluation sérieuse des implications résultant d'une éventuelle participation à une "convention" au leadership.

La porosité des règles actuelles régissant les dépenses des candidats de même que les sommes astronomiques investies dans ces manifestations partisans, justifient une intervention immédiate des dirigeants

56. Michel Roy, Le PC indemniserá en partie les candidats défaits, article dans Le Devoir, Vol LXVIII, no 107, livraison du 8 mai 1976, p.1, col.2.

des partis. Jusqu'à présent, le comité des congrès de chaque formation politique est le seul organe habilité à prendre des initiatives dans ce domaine. Celles-ci se caractérisent par leur flexibilité et se contournent facilement. Bien que plusieurs candidats prennent l'engagement moral de produire le bilan financier de leur campagne, il n'existe pas de plafond pour limiter les dépenses. Les organisateurs s'en remettent à la bonne foi de ceux qui rédigent le compte-rendu des différentes organisations impliquées dans les congrès. Parmi les solutions avancées afin de résoudre cette situation anachronique, nous recommandons l'obligation pour chaque candidat de comptabiliser les dépenses encourues lors d'une campagne à la "chefferie", pour ensuite présenter un rapport détaillé aux responsables du congrès, et la vérification des comptes par des experts. Il appartient au comité-organisateur du congrès, assisté des candidats ou de leurs représentants, d'édicter des règles concernant le financement d'une campagne au leadership.

Depuis quelques années, les partis politiques fédéraux et provinciaux sont préoccupés par l'image qu'ils projettent dans l'opinion publique. La presse ayant dénoncé une alliance tactique avec de grandes entreprises multinationales qui contribuent généreusement à leur caisse électorale, Conservateurs et Libéraux tentent de rétablir leur intégrité. En dépit de leurs liens étroits avec des intérêts financiers "supérieurs", les partis politiques fédéraux financent également leurs activités par un support monétaire des militants. Si l'on se réfère aux récentes campagnes de souscription, les dirigeants des partis fédéraux misent beaucoup sur les contributions individuelles des militants. Cette nouvelle tendance est plus conforme aux normes démocratiques qui régissent notre système politique. Elle atténue la dépendance des partis envers des intérêts financiers puissants

(grands syndicats, entreprises privées, etc.).

Aucune disposition relative au financement populaire n'a été intégrée au système des congrès au leadership. Chaque candidat a la responsabilité de trouver les fonds nécessaires à l'organisation d'une campagne décente. Etant donné l'absence de réglementation adéquate sur cet aspect des "conventions", les organisateurs ne sont pas tenus de dévoiler leurs sources de financement. Dans le cas des "vieux partis" (P.L.C. et P.C.), celles-ci concernent principalement les grandes entreprises qui subventionnent certains candidats.

L'instauration du financement populaire lors des congrès à la "chefferie" implique quelques changements au niveau de l'identité des souscripteurs. Nous recommandons que seules les personnes clairement identifiées, excluant les entreprises et sociétés, puissent contribuer financièrement à la caisse électorale d'un candidat. Les sommes versées par chaque individu n'excéderont pas le montant* maximum fixé par le comité-organisateur du congrès.

Afin d'éliminer les inégalités relatives au financement d'une course à la "chefferie", certains éditorialistes suggèrent une intervention étatique limitant les dépenses des "conventions" et accordant une assistance monétaire aux aspirants à la direction d'un parti politique. Cette suggestion s'inspire d'une procédure appliquée au moment d'une élection générale, alors que l'Etat rembourse une partie des dépenses des candidats proportionnellement au pourcentage de votes obtenus. Nous privilégions une aide

*Celui-ci doit être conforme aux lois régissant les contributions électorales en vigueur dans la plupart des provinces canadiennes.

étatique indirecte par le biais d'exemptions d'impôt correspondant aux sommes investies par les candidats dans une course au leadership; nous nous opposons à toute ingérence directe de l'Etat dans les structures d'un parti fédéral ou provincial, ce qui risque de brimer le pouvoir des militants responsables de son organisation. Il appartient aux dirigeants élus d'une formation politique de statuer sur l'opportunité de subventionner les aspirants en lice.

Depuis le début des années 70, les partis politiques fédéraux ont adopté diverses mesures afin d'alléger le poids financier des militants qui assistent aux "conventions": Les subventions consenties défraient une partie des frais de transport des délégués; lors du congrès Conservateur de 1976, le montant versé aux membres de la délégation équivalait au tarif des vols nolisés moins \$75. Les coûts du séjour incluant chambre d'hôtel, repas et frais d'inscription sont assumés par les militants. Ces dépenses restreignent l'accessibilité des "conventions" aux délégués qui disposent d'un revenu modeste.

Plusieurs recommandations ont été faites pour contrer ce déséquilibre; l'une d'entre elles émane d'une réunion de "l'exécutif national" du Parti Libéral en novembre 1979. Selon cette proposition,

la mise sur pied d'un système de péréquation permettra aux délégués des régions les plus éloignées d'assister au congrès au même coût qu'un délégué venant de l'endroit.

Jusqu'à présent, cet énoncé de principe n'a donné lieu à aucun changement significatif dans le mode de subvention élaboré par les partis politiques en prévision d'un congrès à la "chefferie". Lors des récentes

"conventions", certaines associations locales structurées ont subventionné une partie des frais d'hôtel et d'inscription. Dans les régions où un parti est bien implanté, les délégués locaux sont éligibles à une aide financière de leur association de comté qui sera évaluée principalement en fonction de l'éloignement des lieux du congrès.

Lorsque l'on examine les coûts exorbitants que doivent assumer les délégués qui assistent à une "convention", les subventions accordées par les différents partis politiques canadiens nous semblent nettement insuffisantes. L'augmentation constante des frais inhérents à cette manifestation populaire, oblige les dirigeants des partis fédéraux à reconsidérer leur formule d'assistance financière aux délégués à faibles revenus.

Afin d'étendre l'accessibilité aux "conventions", nous recommandons l'établissement d'une formule de péréquation permettant aux citoyens de participer à ces assises politiques et ce, à un coût raisonnable. D'une part, l'octroi de subventions au transport des délégués a une incidence particulière sur la présence des militants des différentes régions canadiennes à ces assemblées populaires. Sur ce point, les mesures récentes favorisent les délégués de l'Ouest et Terre-Neuve; ceux-ci touchent une allocation plus élevée; étant donné leur éloignement du lieu du congrès. D'autre part, l'établissement d'une formule apte à réduire les disparités résultant du contexte géographique canadien, diminue l'attrait d'une compensation monétaire offerte aux délégués par un candidat ambitieux.

Chez les Conservateurs, l'aide financière aux délégués est à l'état embryonnaire; depuis quelques années, les dirigeants du parti ont augmenté substantiellement les montants versés au transport des délégués.

sans élaborer un véritable mode de subvention allégeant les dépenses des militants moins fortunés. Cette carence existe également au sein du N.P.D., bien que le tiers des délégués, membres de puissants syndicats, reçoit une assistance financière des grandes centrales ouvrières canadiennes.

Les congrès à la "chefferie" modernes accordent une grande importance à la sélection du leader et relèguent au second plan la stratégie électorale, l'orientation du parti et l'ébauche d'une plateforme politique. Des contraintes monétaires obligent également les organisateurs du congrès à surcharger le contenu de ces assises nationales.

Comment évaluer les candidats en lice après seulement un discours et quelques brèves rencontres en atelier? Est-il possible d'amorcer une réflexion sérieuse sur le programme du parti alors que la majorité des militants est préoccupée par l'élection du chef?

Le système des conventions américaines suggère quelques réponses à ces incohérences. Il établit une ligne de démarcation entre la période allouée à l'élection du chef et celle qui est consacrée à l'élaboration des politiques du parti. Nous référant au mode de sélection américain, nous recommandons l'extension des congrès au leadership sur une période de quatre ou cinq jours. Cette modification à l'horaire de ces assemblées partisanes favorise une juste répartition des réunions consacrées à l'élaboration du programme du parti et des activités entourant l'élection du chef.

Il incombe aux dirigeants et organisateurs du parti d'instaurer une formule d'autofinancement acceptable aux différents acteurs, militants, délégués et candidats. Celle-ci verra à assumer les coûts supplémentaires

liés à la prolongation du congrès.

Ayant observé la pression indue qui s'exerce sur les délégués durant la période précédant l'élection du leader, nous privilégions à l'instar de quelques politologues, diverses mesures destinées à stimuler la réflexion et l'analyse des militants face aux principaux aspirants. Nous recommandons l'ajournement de la "convention" au lendemain après un premier tour de scrutin⁵⁷ et l'élimination des candidats qui n'obtiennent pas le tiers des votes après chaque tour consécutif. Ces réformes avancées par D.V. Smiley s'adaptent parfaitement au renouveau démocratique qui s'installe progressivement au sein des congrès modernes. La première recommandation ajoute une période de réflexion nécessaire qui obligera les militants à réévaluer leurs positions vis-à-vis les candidats en lice. La deuxième mesure comporte plusieurs avantages: elle élimine les aspirants qui ne reçoivent pas suffisamment d'appuis de la délégation et elle autorise chacun des candidats à exposer ses orientations politiques durant les heures qui précèdent le scrutin.

L'atmosphère survoltée des congrès à la "chefferie" a suscité de nombreuses critiques qui s'élèvent contre l'extravagance et l'aspect folklorique qui caractérisent ces manifestations populaires. Lors de la "convention" Libérale de 1968, la frénésie provoquée par la sélection du nouveau chef, éclipsa les autres sujets à l'ordre du jour.

Ballons, placards, dancing girls, bands, help to create an atmosphere of emotion and hysteria ... that is hardly conducive to the task of making a calm and considered decision.⁵⁸

57. D.V. Smiley, op. cit., p.395.

58. R.M. Punnett, Selection of Party leaders: a Canadian example, Journal of Commonwealth Political Studies, no. 8, 1970, p.65.

Dans le but de rétablir un climat propice aux délibérations des délégués, nous recommandons l'interdiction de pareilles démonstrations durant la période réservée au scrutin.

Parmi les mesures particulières susceptibles d'être intégrées à une réforme globale des congrès à la "chefferie", l'élection des délégués ex-officio et l'utilisation de la formule des ateliers ont provoqué de nombreux commentaires de la part des médias. En effet, les discussions en atelier représentent une excellente occasion pour les délégués de connaître la position des candidats sur des problèmes d'actualité. Les performances en atelier constituent une étape cruciale pour les participants à une course au leadership; suite à ces échanges, plusieurs militants modifient leur choix initial. Cette formule privilégie les personnes ayant une forte personnalité; en imposant leur point de vue, celles-ci éclipsent leurs adversaires. Lors des assises Libérales de 1968, les performances en ateliers de P.-E. Trudeau lui ont attiré de nombreux appuis au moment du vote pour le choix du nouveau chef. Malgré cet aspect discriminatoire, nous sommes favorables au maintien des discussions en ateliers.

1. Délégation at large et ex-officio

La participation au congrès d'un groupe de "notables" non-élus dévie quelque peu de la procédure habituelle prescrivant l'élection des délégués par les membres d'une association de comté. Cette catégorie souvent associée à "l'establishment" du parti, regroupe principalement les sénateurs, les militants de "l'exécutif national", les députés fédéraux,

les leaders provinciaux, les membres des législatures provinciales et d'autres militants intégrés à la structure partisane: cercles universitaires, fédération de femmes, etc... Le statut privilégié de cette élite a fait l'objet de nombreuses critiques qui contestent la légitimité de ces militants nommés au sein de la délégation en raison de leur contribution exceptionnelle au financement et à l'organisation du parti.

D'autres analyses adoptent un ton plus modéré face à ces nominations arbitraires:

their inclusion on the delegate list has been justified by the need to reward party workers who would not otherwise be represented and to balance the views of the constituency delegates.⁵⁹

Cette reconnaissance des partis envers des militants, qui oeuvrent pour la plupart à l'échelle nationale et provinciale, est admissible; leur fidélité envers le parti de même que les tâches importantes qu'ils ont assumées les dispensent d'une élection par une association de comté. De tels motifs justifient l'inclusion de ces militants chevronnés au sein de la délégation qui choisit le nouveau leader. Afin de restreindre le contrôle de "l'establishment" sur les délégués élus, il convient cependant de limiter le nombre de militants "at large" et "ex-officio". Selon les informateurs rencontrés, ceux-ci ne devraient pas excéder 20 pour cent de la délégation qui participe au congrès. Lors du congrès Libéral de 1968, plus du tiers des délégués appartenait à cette catégorie privilégiée.

The presence of a large proportion of ex-officio delegates or delegates at large does not itself constitute evidence of elite control of the convention outcome, at least in terms of who will win.⁶⁰

59. Michael Vineberg, op. cit., p.119.

60. Hugh Thorburn, op. cit., p.84.

Il est difficile d'établir clairement l'influence de ces militants expérimentés sur l'ensemble des délégués élus. Une étude sur le sujet doit s'effectuer à partir des associations locales qui élisent tout de même 75 pour cent des délégués au congrès.⁶¹ Le vote en bloc des délégations "at large" et ex officio, influe en certaines occasions sur les résultats du scrutin. L'élection de Robert Stanfield à la direction du P.C. en 1967 est imputable en partie à l'appui massif de cette élite partisane.

D'autres facteurs peuvent exercer une influence considérable sur l'issue d'une course à la "chefferie". L'entrée massive de nouveaux adhérents à l'approche d'une "convention", soulève le problème de la légitimité de ce nouveau groupe. L'imposition d'une période de probation de quelques mois au sein d'un parti, avant d'être éligible au poste de délégué, et l'interruption de la vente de cartes de membre durant le congrès et les semaines qui le précèdent, sont des moyens efficaces pour contrer cette invasion de "novices".

2. Les primaires: une solution???

En élaborant une réforme globale des institutions politiques canadiennes, les dirigeants des principaux partis canadiens se sont intéressés au système américain, certaines mesures envisagées en vue d'améliorer le mode de sélection des chefs de parti, s'inspirent des primaires américaines. L'envoi de permanents du Parti Progressiste-Conservateur aux récentes conventions démocrates et républicaines, indique les préoccupations de cette formation politique face à l'adoption intégrale ou modifiée du processus de sélection en vigueur aux Etats-Unis.

61. Ibid., p.84.

L'implantation de ce système au Canada pose certains problèmes à ses promoteurs. D'une part, des contraintes inhérentes à la structure politique canadienne exigent de profondes modifications. Par exemple, le choix des délégués par des électeurs "favorables" au parti, sans être membre en règle "brime le privilège exclusif des militants, à savoir la désignation du futur chef."⁶² Comment vérifier l'affirmation (solennelle ou assermentée) de l'intéressé voulant qu'il ait voté ou envisage de voter pour ce parti en 19...??⁶³ Comment peut-on savoir qu'un électeur est Libéral, Conservateur ou Néo-Démocrate?? Les risques de fraude et les difficultés inhérentes à l'identification partisane des citoyens, incitent à la prudence dans l'élaboration de réformes qui dérivent de la formule des primaires américaines.

L'obligation pour les électeurs de dévoiler leur étiquette partisane durant la période qui précède le congrès, annihile les effets positifs du scrutin secret. Nous privilégions le maintien de ce mode de scrutin parce qu'il accorde aux délégués une indépendance et une liberté accrue vis-à-vis les différents candidats.

Cette conception centrée sur l'individualisme des électeurs va à l'encontre de la tradition américaine qui prescrit l'élection des candidats des partis par un groupe de personnes représentant l'ensemble des citoyens, tandis que le système politique canadien restreint le choix du leader aux membres des différentes formations politiques.

62. Louis Massicotte, Des Primaires américaines, article dans Le Devoir, vol. LXIX #225, livraison du 30 septembre 1977, p.5, col.1.

3. Ibid., p.5, col.1.

D'autre part, les coûts relatifs à l'instauration des primaires inquiètent les dirigeants des partis politiques canadiens. L'adoption d'un pareil système "implique des déboursés énormes, location de bureaux de scrutin, impression des bulletins de vote, rémunération des responsables des bureaux de votation, etc."⁶⁴ La faible densité de certaines régions, les dépenses encourues par l'organisation de cet événement, obligent les partis canadiens à renoncer à l'adoption intégrale de ce processus de sélection.

Si l'on se réfère à des événements récents, la réforme des congrès au leadership emprunte certains aspects des primaires américaines. En effet, quelques assemblées régionales ont analysé la popularité des successeurs potentiels de P.-E. Trudeau à la direction du Parti Libéral du Canada. Imitant le modèle des primaires, l'une de ces réunions partisans organisée dans le comté d'Argenteuil en décembre 1979, a établi clairement la popularité de John Turner et de Donald MacDonald.

Au Québec, la création de débats régionaux, mettant en vedette les candidats au dernier congrès du Parti Libéral de cette province, facilita le choix des délégués qui se familiarisèrent avec la personnalité et le programme électoral des aspirants durant la période précédant le congrès. Ces assemblées régionales, contrepartie des primaires américaines, sont un élément important d'une éventuelle réforme du mode de sélection des chefs de partis. Bien que l'expérience québécoise dans ce domaine ait été concluante, les partis fédéraux semblent réticents à adopter cette formule, principalement en raison des frais de déplacement des candidats à travers le Canada.

64. Ibid., p.5, col.1.

"L'introduction de la notion de mandat impératif"⁶⁵ dans la sélection des chefs de parti est un deuxième aspect novateur inspiré des primaires américaines. Ainsi, les délégués élus par leur association de comté "s'engagent à appuyer un candidat déterminé à l'avance."⁶⁶ Advenant un second tour de scrutin, les délégués sont libérés de leur engagement initial. Le passage du délégué-représentant au délégué-mandataire soulève cependant quelques interrogations: les militants sont-ils disposés à abandonner leur liberté de choix lors d'un congrès? Cette innovation est-elle compatible avec le système politique actuel? Comment doit-on procéder dans les circonscriptions où le parti n'a pas d'association locale? Voilà autant d'éléments à approfondir avant d'implanter ces changements.

La réforme des congrès au leadership axée principalement sur le financement des candidats et l'élection des délégués, répond aux besoins de la conjoncture politique actuelle. Les modifications proposées réduisent sensiblement les inégalités décrites précédemment. Certains déséquilibres persistent néanmoins au niveau de la représentation des classes sociales au sein des "conventions". Cette situation est imputable à l'orientation philosophique des principaux partis qui exclut certains groupes, en particulier les membres de la classe ouvrière. Ce commentaire d'un éditeur montréalais résume la position des personnes-ressources interviewées:

Je ne pense pas qu'on puisse, ni au plan législatif; ni à l'intérieur d'un parti, faire des réformes structurelles pour changer ce déséquilibre, celui de la représentation de toutes les classes sociales à l'intérieur d'un parti.

65. Ibid., p.5, col.1.

66. Ibid., p.5, col.5.

Toute mesure incitative destinée à stimuler la participation de la classe ouvrière aux activités des principaux partis politiques canadiens, risque de compartimenter l'assemblée des délégués, ce qui est néfaste à l'unité d'une formation politique.

Conclusion

L'évolution du système de partis ("party system"), les critiques des médias, ont incité les dirigeants des principales formations politiques à démocratiser les structures internes des partis. Lien organique entre la base militante et ses dirigeants, le processus de sélection des leaders requiert le libre-accès des citoyens sans égard à leur revenu, leur niveau d'instruction, leur occupation. Si l'on se réfère aux motifs historiques ayant contribué à l'instauration du système des congrès à la "chefferie", le pouvoir effectif des militants sur la direction du parti, exercée au détriment des organismes parlementaires, est un acquis important de la réforme amorcée au début du XX^e siècle.

Les partis politiques canadiens ont adopté diverses mesures afin d'atténuer les disparités qui affectent le contrôle, la représentativité et l'accessibilité des militants aux congrès. Jusqu'à présent, les modifications entérinées concernant le financement des candidats, l'élection des délégués et les subventions aux membres de la délégation sont nettement insuffisantes; la réforme en profondeur de cette institution reste à venir.

Certains aspects des primaires américaines satisfont aux exigences de la démocratie représentative qui oriente les congrès canadiens. La notion de "mandat impératif", la création d'assemblées régionales, sont des manifestations récentes du système politique des Etats-Unis. Quelques incompatibilités entre les structures politiques des pays concernés empêchent cependant l'adoption intégrale du processus de sélection américain au Canada.

Plusieurs obstacles retardent la création d'une véritable réforme des congrès au leadership. D'une part, les réticences des dirigeants des principaux partis vis-à-vis l'adoption de mesures contraignantes, exerçant un contrôle sévère sur les dépenses des candidats et l'indifférence des militants fascinés par les démonstrations folkloriques intégrées aux congrès, nuisent à l'implantation des réformes. D'autre part, une révision périodique des procédures régissant un congrès au leadership, est nécessaire afin de répondre aux changements de la conjoncture politique moderne.

Commentant les effets des "conventions" sur le système politique canadien, D.V. Smiley mentionne que ce processus accentue "la personnalisation de la politique et crée un intérêt national dans un pays tiraillé par les régionalismes."⁶⁷ Malgré certaines déficiences au niveau de la représentation des différents groupes sociaux, la participation de délégués provenant de toutes les provinces canadiennes, amorce un rapprochement favorable au maintien du système fédéraliste actuel qui requiert la collaboration des unités constituantes.

67. D.V. Smiley, op. cit., p.375.

B I B L I O G R A P H I E

A - Volumes:

BENJAMIN, Jacques, Comment on fabrique un premier ministre québécois, Montréal, Editions de l'Aurore, 1975, 190 p.

BROWN, Patrick, et al, Winners Losers, The 1976 Tory Leadership Convention, Toronto, James Lorimer and Co. Publishers, 1976, 138 p.

BUULTJENS, Ralph, The Decline of Democracy, Maryknoll, New York, Orbis Books, 1978, 150 p.

COATES, Robert C., The Night of the Knives, Ottawa, Brunswick Press, 1969, 212 p.

COURTNEY, John, The Selection of National Party Leaders in Canada, Toronto, MacMillan, 1973, 277 p.

DAHL, Robert, A Preface to Democratic Theory, Chicago, The University of Chicago Press, 1956, 156 p.

_____, Democracy in the United States, Chicago, Rand McNally and Co., 1972, 453 p.

DAWSON, R. MacGregor, The Government of Canada, Toronto, University of Toronto Press, 1970, 5^e ed., 569 p.

DUVERGER, Maurice, Les partis politiques, Paris, Librairie Armand Colin, 1961, 476 p.

ENGELMAN, Frederick C. et al, Canadian Political Parties: Origin, Character, Impact, Scarborough, Ontario, Prentice-Hall of Canada Limited, 1975, 358 p.

GEORGOPOULOS, Constantin T., La démocratie en danger, Paris, Librairie de droit et de jurisprudence, 1977, 240 p.

HOLDEN, Barry, The Nature of Democracy, New York, Thomas Nelson and Sons Ltd., 1974, 240 p.

HUCKSHORN, Robert J., Party Leadership in the States, Boston, University of Massachusetts Press, 1976, 300 p.

HUMPHREYS, David T., Joe Clark: A Portrait, Toronto, Totem Book, 1978, 276 p.

KNOWLES, Stanley, Le nouveau parti, Montréal, Les Editions du Jour, 1961, 158 p.

MACPHERSON, C.B., Le véritable monde de la démocratie, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1976, 75 p.

MARCH, Roman, The Myth of Parliament, Toronto, Prentice-Hall of Canada, 150 p.

MEISEL, John, The Canadian General Election of 1957, Toronto, University of Toronto Press, 1962, 313 p.

MICHEL, Robert, Les partis politiques, Paris, Flammarion, 1971, 309 p.

MILBRATH, Lester W., Political Participation, Chicago, Rand McNally, 1966, 195 p.

PARODI, Jean-Luc, La politique, les sciences de l'action, Paris, Hachette, 1972, 511 p.

PERLIN, George, The Tory Syndrome: Leadership Politics in the Progressive Conservative Party, Montreal, McGill-Queens University Press, 1980, 250 p.

POMPER, Gerald M., Party Renewal in America, New York, Praeger, 1980, 204 p.

PORTER, John, The Vertical Mosaic, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 626 p.

SARTIORI, Giovanni, Théorie de la démocratie, Paris, Librairie Armand Colin, 1973, 401 p.

_____, Parties and Party System, Cambridge University Press, 1976, 1-370 p.

SORAU, Frank, Party Politics in America, Boston, Little Brown and Company, 1976, 440 p.

SULLIVAN, Martin, Mandate '68, Toronto, Doubleday Canada Limited, 1968, 439 p.

The Telegram, Ballons and Ballots, The Inside Story of Robert Stanfield, Toronto, The Telegram, 1969, 120 p.

THORBURN, Hugh C., Party Politics in Canada, Scarborough, Ontario, Prentice-Hall of Canada, 1980, 315 p.

YOUNG, Walter D., Democracy and Discontent, Progressivism, Socialism and Social Credit in the Canadian West, Toronto, The Ryerson Press, 1969, 122 p.

_____, The Anatomy of a Party: The National CCF 1932-61, Toronto, University of Toronto Press, 1969, 328 p.

ZAKUTA, Léo, A Protest Movement Becalmed: A Study of Change in the CCF, Toronto, University of Toronto Press, 1964, 204 p.

B - Articles de revues:

GORDON E., "Gloam and Good Omens" dans Canadian Forum, vol 46, no 551, décembre 1966, p. 194-196.

LEDERLE, John W., "National Party Conventions: Canada Shows the Way" dans The Southwestern Social Science Quarterly, vol. XXV, no 2, septembre 1954, p. 118-138.

LE DUC, Lawrence, "Party Decision-making: Some Empirical Observations on the Leadership Selection Process", dans Revue Canadienne de science politique, vol. IV, no 1, Mars 1971, p. 97-117.

_____, et al, "Voting Behaviour and Electoral Strategies in the Progressive Conservative Leadership Convention of 1976", dans Revue Canadienne de Science Politique, vol. XII, no 1, Mars 1979, p. 97-135.

MCNAUGHT, Kenneth, "The Tories in Search of a Leader", dans Saturday Night, vol. 82, no 9, Septembre 1967, p. 9-11.

PUNNETT, R.M., "Selection of Party Leaders: A Canadian Example", dans Journal of Commonwealth Political Studies, no 8, 1970, p. 54-69.

SANDWELL, B., "The Convention System in Politics", dans Queens Quarterly, Vol 55, Janvier 1948, p. 343-349.

SANTOS, C.R., "Some Collective Characteristics of the Delegates to the 1968 Liberal Party Leadership Convention", dans Revue Canadienne de Science Politique, vol. 1, no 4, décembre 1968, p. 373-397.

SMILEY, D.V., "The National Party Leadership Convention in Canada", dans Revue Canadienne de Science Politique, vol. I, no 4, Décembre 1968, p. 373-397.

STURSBURG Peter, "Will Conventions Become Canadian", dans Saturday Night, vol. 75, no 15, juil. 1960, p. 25-26.

WEARING, Joseph, "The Liberal Choice" dans Journal of Canadian Studies, Vol. III, no 2, Mai 1968, p. 3-20.

_____, "Party Leadership and the 1966 Conventions" dans Journal of Canadian Studies, vol. 2, no 1, Mai 1967, p. 23-27.

C. Articles de journaux:

BISSONNETTE, Lise, "André Fortin succède à Réal Caouette", dans Le Devoir, Vol. LXVIII, no 26, 8 nov. 1976, p.1, col. 4.

CHEVELDAYOFF, Wayne, "Broadbent Elected Federal NDP Leader", dans Globe and Mail, Vol 132, no 39181, 8 juil. 1975, p.8, col. 2.

Canadian Press, "Hellyer Among no Early Targets as Dirty Tricks Surface", Globe and Mail, Vol. 132, no 39374, 20 fév. 1976, p.9, col.2.

GUENARD, Michel, "Broadbent ne l'emporte qu'au 4^e tour", Le Devoir, Vol. LXVII, no 154, 8 juil. 1975, p. 6, col. 2.

MASSICOTTE, Louis, "Des Primaires américaines", Le Devoir, vol. LXLX, no 225, 30 sept. 1977, p. 5, col. 1.

ROY, Michel, "Y a-t-il un nouveau P.-E. Trudeau?", Le Devoir, vol. XIX, 8 avril 1968, p.8, col. 2.

D - Thèses et communications

BELL, Ruth, "Conservative Party National Conventions 1927-1956", thèse de maîtrise, Université Carleton, Ottawa, 1965, 215 p.

LE DUC, Lawrence, "The Leadership Selection Process in Canadian Political Parties, a case study", thèse de doctorat, Université du Michigan, 1970, 210 p.

MEISEL, John, "Les transformations des partis politiques canadiens", Communication présentée au colloque de la Société Canadienne de Science politique, Montréal, le 5 novembre 1965.

SABOURIN, Louis, "Dilemmes et défis de la démocratie au Canada", Communication présentée à l'Université de Bordeaux, le 18 mars 1966.

SURPLIS, David William, "A Study of Leadership Problems in the Progressive Conservative Party, 1963-1967", thèse de doctorat, Université de Toronto, 1976, 252 p.

TURNBULL, T. Gary, "The Internal Decision-Making Structure of the Federal New Democratic Party: the Impact on Policy and Leadership Selection", thèse de maîtrise, Université McMaster, mai 1978.

VINEBERG, Michael, "The Progressive Conservative Leadership Convention of 1967" thèse de maîtrise, Université McGill, Montréal, 1968, 169 p.